



La revue de presse de Joussour

L'actualité de nos membres dans la presse



Association Défi et espoir contre les myopathies ADEM



RÉGIONS EST
Accessibilité des
handicapés

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme

le 10.11.13 | 10h00



© Photo : archives/el watan

Il faut instaurer le respect des normes internationales relatives à l'accessibilité en milieu urbain pour les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes.

Pour une meilleure accessibilité du handicapé, une série de rencontres de sensibilisation seront organisées périodiquement dans les 12 communes de Constantine, apprend-on du président de l'association Défi et

espoir contre les myopathies (ADEM), Ahmed Bouchelloukh, que nous avons rencontré hier au centre culturel Mohamed Yazid, d'El Khroub. Il nous a déclaré ceci : «Ces rencontres s'intègrent dans un cadre national ; nous allons travailler en collaboration avec l'Union européenne représentée par Handicap international, pour rendre la mobilité possible pour toute personne quel que soit son état de santé, car il n'y a pas que la personne handicapée qui souffre, il y a aussi la femme enceinte, les enfants et les personnes âgées.»

Et d'ajouter: « L'événement Constantine, capitale de la culture arabe 2015, verra, sans doute, la construction de nouvelles infrastructures, et par ces journées, nous attirons l'attention, lors de la réhabilitation des chaussées, des escaliers, des routes de Constantine, sur le respect des normes internationales relatives à l'accessibilité ; il existe dans notre législation un arsenal de textes de loi, il suffit juste de les appliquer.» Youcef Saïghi, professeur d'architecture à l'université Constantine 1, et membre du laboratoire Ville et santé, qui a animé une conférence à ce propos, a plaidé pour l'implication de l'ensemble

de la société. «La notion d'accessibilité est une culture totalement absente chez nos responsables locaux, à commencer par les élus ; ces derniers qui sont les premiers décideurs en ce qui concerne l'aménagement urbain, sont invités à faciliter la mobilité trop pénible du handicapé», a-t-il signifié. Selon lui, l'exclusion du handicapé de la société est un problème sérieux qu'il faut traiter à tous les niveaux.

«La situation est alarmante, nous célébrons chaque année les journées commémoratives du handicapé, avec des festivités, mais nous oublions l'essentiel. Pour preuve, nous luttons depuis des années pour l'amélioration des conditions de l'accessibilité, mais rien n'a été réalisé au profit de nos malades, les APC ne font rien pour leur bien», a-t-il regretté. Il a noté que la wilaya de Constantine excelle dans la transgression des lois régissant l'aménagement des lieux devant tenir compte de la mobilité des personnes handicapées. «Un simple carrefour contient au moins 4 infractions, et entre l'avenue Abane Ramdane et la grande poste, il existe 250 dépassements, il y a de quoi s'inquiéter», s'est-il offusqué.

O.-S. Merrou

Association AHLA Bouzeguène

RÉGIONS KABYLIE

Commune de Bouzeguène : séminaire sur l'enfant en situation d'handicap

le 05.11.13 | 10h00



El Watan

Le séminaire a regroupé de nombreux centres qui accueillent les handicapés au niveau des wilayas de Sétif, de Béjaïa et de Tizi Ouzou.

La salle des fêtes «Tajeggigt Eggires», dans la commune de Bouzeguène (60 km à l'est de Tizi Ouzou), a été le théâtre d'un séminaire sur la concrétisation du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap. Organisé par l'association des handicapés et leurs amis (AHLA) et en partenariat avec Handicap International et l'ambassade de France, le séminaire a regroupé de nombreux autres centres qui accueillent les handicapés au niveau des wilayas de Sétif, de Béjaïa, de Tizi Ouzou ainsi que des parents des enfants.

La présence de Jean Toussaint, chargé de mission à l'ambassade

de France à Alger, d'Alexandre Pinon et Thierry Martinez responsables à Handicap International a été très saluée par les nombreux responsables des structures chargées des enfants en situation d'handicap. On a noté également la présence de nombreux responsables d'associations et des centres médicopédagogiques à l'instar de l'association des IMC (Infirmité motrice cérébrale) de Sétif, de l'association Atelier de rééducation fonctionnelle à la polyclinique de Mékla, du CMP d'Akbou, le CMP de Boukhalfa, le CMP d'Ath Aïlem (Aïn El Hammam).

De nombreux thèmes ont été abordés comme le projet associatif et son utilité sociale, le contexte et cadre du projet éducation inclusive, projet d'établissement, services et perspectives, gestion de centre associatif et parcours d'expérience associatif, appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap...etc. Ce séminaire se voulait un espace privilégié de rencontres et d'échanges entre les professionnels, les responsables du mouvement associatif, les personnes en situation de handicap, les institutions et les praticiens des services sociaux et médico-sociaux. La scolarisation des enfants en situation d'handicap dans une école normale vise l'égalité des droits et des chances de ces personnes

et le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire et à un parcours scolaire continu et adapté. Les parents qui sont des partenaires à part entière du projet d'éducation, sont étroitement associés à la décision d'orientation de leur enfant et à la définition de son projet personnalisé de scolarisation. Cependant, de nombreux responsables des centres médicopédagogiques et des présidents d'associations pour enfants inadaptés ont noté le manque ou l'insuffisance de soutien réel des pouvoirs publics à l'endroit de cette frange fragile. Le président de l'association des handicapés de Mekla, 40 ans sur un chariot, note une carence impardonnable des services de l'Etat à l'endroit des handicapés. Cela alors que le responsable du centre d'Aït Aïlem à Aïn El Hammam a fait part de son «pessimisme» quant à la réussite de tout projet. Les personnels de l'encadrement sont des bénévoles depuis plusieurs années ou rémunérés dans le cadre des dispositifs d'insertion de diplômés ou carrément rétribués grâce aux dons des bienfaiteurs. Une éducatrice nous a affirmé qu'elle exerce chaque jour dans des conditions très difficiles avec cinq handicapés à charge pour un salaire de 7000 DA depuis plusieurs années.

Association AHLA Bouzeguène



mercredi 16 octobre 2013 15:49

Algérie- La lutte de l'association AHLA Bouzeguène pour la reconnaissance des droits des handicapés



Aujourd'hui, 24 personnes travaillent de manière permanente à l'association. (Ph./ Sunniva Rose)

Active depuis plus de 10 ans, l'Association des handicapés et leurs amis (AHLA) de Bouzeguène se bat pour la reconnaissance des droits des handicapés et pour leur meilleure intégration scolaire et professionnelle.

Briser le tabou du handicap : la tâche semble ardue. « Jusqu'à ce jour, la majorité des handicapés ne connaissent pas leurs droits », explique Baya Hammoum, secrétaire générale de l'Association des handicapés et leurs amis (AHLA) de Bouzeguène et médecin généraliste. Pourtant, l'Algérie a signé la Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées en 2009. En outre, elle a promulgué une loi garantissant leur droit à l'éducation en 2008, mais son application reste limitée. Ainsi, les préjugés sociaux perdurent.

« Certains parents cachent leurs enfants handicapés, et même les médecins ne sont pas obligés de les déclarer », continue Baya Hammoum. Ce qui entraîne des problèmes dans le traitement du handicap. Saadi Shabi, qui assure la gestion administrative de l'association, a récemment dû se rendre trois fois dans la même semaine chez un directeur d'école à la retraite qui refusait que son fils trisomique de sept ans rejoigne le centre psychopédagogique de l'association. Au bout de 15 jours, le père a cédé. « Je ne comprends pas ce qui motivait ce refus. La honte, peut-être ? », s'interroge Saadi Shabi.

Tout a commencé en 2000, lorsque le père de Baya Hammoum, Saïd, s'est vu refuser l'accès aux célébrations de la journée internationale du handicap, sous prétexte que la salle était pleine. Lui-même mal voyant, il a décidé de fonder sa propre association qui inclurait les handicapés, ainsi que toute personne qui voudrait les soutenir. « D'où le nom : « Association des Handicapés et leurs amis ». Parce que les handicapés ont besoin de leurs amis pour fonder une association ! » sourit Baya Hammoum.

Succès du centre psychopédagogique

Aujourd'hui, 24 personnes travaillent de manière permanente à l'association. Elle dispose d'une équipe mobile d'appui à la scolarisation des enfants handicapés, qui sillonne 16 écoles et touche 118 enfants. Son centre psychopédagogique, ouvert en 2008, accueille 65 personnes handicapées et compte des éducateurs, un psychologue et un orthophoniste. Mais un an après son ouverture, le centre était victime de son succès.

Selon Baya Hammoum, « les directeurs d'école voulaient orienter en masse les enfants vers le centre, même ceux qui n'étaient pas handicapés mais peut-être atteints de troubles de l'apprentissage, ou de dyslexie ». Avec l'aide d'Handicap International et d'un éducateur français, AHLA Bouzeguène a réagi en menant un travail de recherche, afin de mieux connaître la population handicapée locale et l'accompagner dans la reconnaissance de ses droits : assurance, formation professionnelle, etc. L'association a recensé 1.025 handicapés sur 80.000 habitants, bien qu'elle estime que leur nombre réel est plus important.

La prochaine étape sera de fonder un Centre d'Aide par le travail (CAT) pour les handicapés adultes, qui fonctionnera comme une entreprise adaptée. Elle dispensera une formation continue et se spécialisera dans la production artisanale, telle que la broserie, la cordonnerie, ou la couture. Le 28 octobre prochain, l'association organisera aussi un séminaire sur l'application du cadre du droit relatif à l'éducation inclusive des handicapés, avec le soutien de l'Ambassade de France.

Sunniva Rose



RÉGIONS EST Annaba

40% sur 1000 usagers de drogues injectables atteints du Sida

le 11.11.13 | 10h00

L'association AnisS de lutte contre les IST/Sida et de promotion de la santé dont le siège est basé à Annaba, présentera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 novembre à Beyrouth (Liban) son projet pilote de réduction des risques du VIH/Sida auprès des usagers de drogue injectable, le premier du genre en Algérie.

Selon une estimation de l'association, la seule ville de Annaba compterait un millier d'usagers de drogues injectables. Seulement quelque 200 d'entre eux ont actuellement accès aux services de prévention de l'association, allant de l'information à la formation, au soutien juridique et à la distribution de matériel stérile. Par ailleurs, des spécialistes parlent de 30 à 40 % des usagers de drogues injectables atteints de VIH ou d'hépatite en Algérie. Le Dr Reda Kettache, directeur des programmes de réduction des risques à AnisS, présentera en plénière une communication relative à l'expérience algérienne et animera des discussions en atelier tout le long des travaux de cette importante manifestation, la plus importante rencontre des spécialistes de la réduction des risques de la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (médecins, associatifs, juristes et décideurs) organisée tous les 4 ans par le réseau de réduction des risque dans le MENA (MENAHRRA).

En marge de la conférence, le film documentaire «Ya Latif» réalisé par «AnisS» et retraçant le vécu de certains groupes vulnérables au VIH/Sida, des usagers de drogues injectables, particulièrement, sera projeté à la même date à Beyrouth dans le cadre du festival international du film documentaire sur le Sida. «La réduction des risques est un concept prônant une approche globale et pluridisciplinaire en vue de réduire les risques sanitaires encourus par les usagers de drogues injectables ; le VIH/Sida et les hépatites», explique Dr scander Soufin le président de AnisS. Avec le soutien du MENAHRRA/OMS et le partenariat du Centre de référence sur les IST/Sida, AnisS a mis en place à Annaba depuis 2012, un premier programme de distribution de matériel stérile aux usagers de drogues injectables après avoir réalisé au préalable un état des lieux du phénomène et formé des agents de terrain issus de ces groupes. Le programme en question est actuellement en extension avec l'appui du fonds solidaire de développement.

Pour Dr. Reda Kettache, directeur du programme de réduction des risques à AnisS, «le nouveau plan stratégique national sur le Sida 2013-2015 prévoit la distribution de matériel stérile aux usagers de drogues injectables, ce qui leur permet de se protéger du VIH et des hépatites ; mais il est important de ne pas se limiter à une démarche strictement sanitaire, et ce, en mettant en branle tous les dispositifs facilitant à ces personnes de retrouver leur place dans la société».

Leïla Azzouz



Actualité

Vendredi, 29 Novembre 2013 19:01
Journée mondiale du sida

L'association AnisS active contre la stigmatisation des séropositifs

Par : Rédaction WEB/ LIBERTÉ



L'Association AnisS de Lutte Contre les IST/Sida et de Promotion de la Santé a organisé jeudi 28 novembre, en partenariat avec l'Association Algérienne de Planification Familiale (AAPF), un atelier sur l'élimination de la transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant (ETME) destiné à des sages-femmes du secteur sanitaire d'Annaba. L'atelier, assuré par des spécialistes, rentre dans le cadre du plan d'action de la stratégie nationale sur la prévention de la transmission du Sida de la mère à l'enfant. En plus de son caractère informatif, il permet de former les sages-femmes à prendre en charge la grossesse de celle vivant avec le VIH/Sida.

Parallèlement des activités ont été organisées le vendredi 29 novembre au Centre des Loisirs

Scientifiques destinées aux étudiants des différentes facultés de l'université d'Annaba, un concours de culture générale sur le VIH/Sida intitulé « Quiz Sida » et la formation d'une chaîne humaine de la solidarité le samedi 30 novembre.

Au programme aussi, deux campagnes de prévention d'envergure seront lancées le 1er décembre et qui s'étaleront sur tout le mois. Est prévu également une autre campagne, le partenariat des comités de wilaya du Croissant Rouge Algérien (CRA), ciblant les populations des principales places publiques de villes de l'Est Algérien (Constantine, Annaba, Guelma, Souk Ahras, El Tarf).

L'association AnisS active également sur les réseaux sociaux par l'organisation de la troisième édition du « Sida Blogging Day », pour mobiliser les internautes algériens à lutter contre la stigmatisation et la discrimination des Personnes Vivant avec le VIH/Sida ainsi que celles issues des groupes les plus exposés et ce à travers des statuts facebook, des articles dans la blogosphère ou bien des tweets.

Pour AnisS et ses partenaires « la réponse au VIH/Sida nécessite un travail continu et soutenu tout le long de l'année mais il demeure important de marquer la journée internationale à travers des activités de célébration et d'évaluation des avancées et des défis renouvelés», comme indiqué dans le communiqué de presse d'AnisS.

Rédaction Web/LIBERTÉ



A LA UNE ACTUALITÉ

Ambassadeur pour le droit à la santé

Une distinction pour le docteur Scander Soufi

le 03.12.13 | 10h00



L'épidémie de sida a suscité une mobilisation associative sans précédent. Un maillon important dans cette lutte qui nécessite l'engagement de tous.

Le coordinateur du réseau algérien contre le sida (ANAA) et président de l'Association algérienne de lutte contre les IST/sida et de promotion de la santé « AnisS », le docteur Scander Soufi a été désigné parmi les sept acteurs emblématiques des droits humains pour 2013, en ouverture de la Semaine de

la solidarité internationale, samedi dernier, à la mairie de Paris. Il s'agit d'acteurs qui, de par leur parcours ainsi que leur engagement auprès des populations, sont les ambassadeurs des droits humains, chacun dans son domaine. En effet, chaque année les acteurs de la solidarité internationale désignent les représentants de sept droits humains universels, venus du monde entier.

Dans ce cadre, Scander Soufi a été désigné représentant du «Droit à des services de santé de qualité pour tous», en référence à son engagement en Algérie auprès des personnes vivant avec le VIH et auprès d'autres groupes qui y sont vulnérables : usagers de drogue, détenus, femmes en précarité et migrants notamment. Six autres personnalités engagées, venues du monde entier, ont été désignées pour représenter les droits des migrants, du travail décent, à l'alimentation, à l'éducation, à l'accès à l'eau potable et enfin aux droits civiques et politiques.

Scander Soufi participera à un nombre d'interviews et de conférences destinées à des étudiants en vue de vulgariser et d'expliquer les différentes formes d'engagement pour un meilleur accès à la santé.

K. B.



RÉGIONS EST [ANNABA](#)

Annaba

20 nouveaux cas de sida en 2013

le 04.12.13 | 10h00

Vingt (20) nouveaux cas de contamination au VIH/sida ont été enregistrés à Annaba en 2013, dont une dizaine de femmes.

Ce chiffre représente les personnes dépistées au niveau des structures de santé alors que, selon des estimations, 1500 à 2000 personnes seraient porteuses du virus sans le savoir. Cette information a été révélée avant-hier par les participants à la célébration de la journée internationale sur le sida. La direction générale de la Sûreté nationale a organisé avec le partenariat de l'association AnisS de lutte contre les IST/sida, une conférence destinée à sensibiliser les cadres et les stagiaires de la sûreté de wilaya aux enjeux que représente le sida et aux modes de transmission et de prévention.

Abritée par le palais de la culture Mohamed Boudiaf, cette rencontre qui a été inaugurée par le représentant du chef de sûreté de la wilaya, ainsi que le président de l'association AnisS a regroupé 400 officiers et stagiaires. C'est le Dr. Zahéra Boudiaf, maître-assistante au service des maladies infectieuses du CHU de Annaba qui a

abordé l'historique de la maladie, les statistiques, l'histoire naturelle de l'infection à VIH, les modes de transmission et de prévention et enfin le dépistage. Une conférence suivie d'un débat riche. En parallèle, des brochures éducatives, des rubans rouges et une exposition sur le VIH/sida ont été animés par les intervenants d'AnisS.

Cette action entre dans le cadre du plan d'action d'AnisS comportant une campagne ciblant plusieurs régions de l'Est du pays avec le partenariat du centre de référence sur le VIH, de la DSP, du CRA, des cellules de proximité de l'agence de développement social et l'association algérienne de planification familiale.

Leïla Azzouz

SETIF.INFO

Célébration de la journée internationale des personnes handicapées

3 décembre 2013 | Djamel Krache



Dans le cadre de la "journée internationale des personnes handicapées" fixée par l'ONU tous les 3 décembre, de nombreuses activités culturelles et sportives ont été organisées à Sétif.

L'association de lutte contre la myopathie de Sétif a organisé ce mardi une exposition sur les maladies

neuromusculaires à la salle des fêtes de Sétif (voir photos ci-dessous).

Une autre journée d'étude a été organisée ce même jour par l'association Ibtissama des handicapés à l'Institut de technologie moyen agricole (ITMA) de Sétif autour de l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Les meilleurs sportifs handicapés ont été honorés à l'occasion de cette journée par la ligue sétifienne handisport à la salle des expositions du parc d'attraction. Cette cérémonie a été marquée par la présence des athlètes Bekka Abdelatif et Djedar Nouredine.



Samedi, 21 Décembre 2013 09:50

Une première nationale dans la lutte contre le VIH/SIDA Inauguration de l'unité de dépistage mobile à Oran

Par : D. LOUKIL

Ce jeudi, l'Association de protection contre le sida (APCS) a inauguré la première unité de dépistage mobile du sida en Algérie. Une cérémonie a été organisée à cette occasion regroupant les responsables et bénévoles de l'APCS, les partenaires locaux (santé, Sûreté de wilaya, élus), mais également des partenaires traditionnels comme AIDES France ou encore l'Association marocaine de lutte contre le sida. Pour que ce projet devienne réalité, il aura fallu des mois de travail et le concours de la mairie de Paris qui a fait don du véhicule mais aussi l'appui financier de l'APW d'Oran. Fort déjà de l'expérience d'un centre de dépistage volontaire anonyme et gratuit géré par l'APCS, qui fonctionne depuis des années, ce véhicule va permettre aux équipes de médecins bénévoles d'aller au plus près des populations, notamment des jeunes pour leur permettre et les convaincre de se faire dépister gratuitement. Car en matière d'épidémie du VIH/Sida les chiffres réels ne peuvent qu'inquiéter avec pas moins de 6 nouveaux cas par semaine. Rien que pour cette année, quelque 6 000 nouveaux cas de sida ont été dépistés, ajoutés aux 20 000 séropositifs algériens déjà recensés selon les chiffres de l'ONU/sida. Profitant de la rencontre, les membres de l'APCS évoquent des chiffres sur la prévalence du VIH/sida, qui est officiellement d'un peu plus de 1% dans la population générale, ce chiffre passerait à plus de 8% de prévalence dans les populations à risques. Cela prouve une concentration de l'épidémie dans les groupes de personnes dites vulnérables et à risques que sont les homosexuels, les travailleuses du sexe et les usagers de drogues. En Algérie, les tabous sont encore très forts autour du sida au point où de nos jours l'accès aux soins est refusé aux personnes séropositives, l'investigation médicale également leur est interdite. Une stigmatisation qui est encore plus forte vis-à-vis des travailleuses du sexe et des homosexuels. L'enjeu aujourd'hui que ce soit pour la population, les pouvoirs publics et les associations est d'agir de concert en faveur du dépistage. "C'est lors des 6 premiers mois que ce fait la contamination, connaître son statut de séropositif est donc primordial, il est aussi important pour accéder ensuite au traitement à vie. C'est en connaissant leur statut que le comportement change et que l'on prend des précautions pour faire cesser la chaîne de contamination", dira un intervenant.

D. L



Par [DDK](#) | 30 Novembre 2013 | 292 lecture(s)

LE PUBLIC DE LA
CINÉMATHEQUE D'ALGER
ÉTAIT SOUS LE CHARME,
AVANT-HIER

Première projection de documentaires de l'atelier Béjaïa Doc

Sept premières réalisations de jeunes documentaristes de l'atelier «Béjaïa Doc», ont été projetées, avant-hier, à la cinémathèque d'Alger, proposant autant de regards sur divers aspects de la société algérienne contemporaine et sur des préoccupations plus intimes de leurs auteurs. Fruits d'une année de stage avec une équipe de professionnels du documentaire et membres des associations Cinéma e

t mémoire (Algérie) et Kaina Cinéma (France), organisatrices de l'atelier, ces documentaires abordent des thèmes comme les enfants abandonnés à la naissance, la précarité chez les demandeurs d'emploi ou encore des questionnements de jeunes parents dans l'Algérie d'aujourd'hui. Ainsi, Asma Guergour a choisi de filmer dans «Yatim» (Orphelin), Mohammed-Chérif et Mounia, deux enfants nés sous x, en basant son propos sur le témoignage et les questionnements de ces derniers dans la construction de leurs personnalités d'adultes. Mené à la manière d'une interview journalistique, avec une esthétique très sobre, ce documentaire de 27 minutes met en lumière la «blessure» des protagonistes, confrontés au tabou social qui entoure les circonstances de leur naissance et de leur abandon, en insistant sur leur combat pour être reconnus en tant qu'individus à part entière. Dans un registre plus poétique, le couple Amel Blidi et Nabil Boubaker se sont mis en scène dans «Amek ara degurine wussan» (Demain sera un autre jour), un film

qui tente de cerner les interrogations de ces jeunes parents quant à leur propre avenir et à celui de leur fils. Avec un texte très littéraire et des images d'une grande beauté qui subliment des paysages d'Alger et de Kabylie, les réalisateurs ont choisi d'aborder ce sujet intime par le biais de séquences allusives et de propos suggestifs.

Razik Benallal a, pour sa part, privilégié la dérision en interrogeant dans «El hays amokrane» (La grande prison) des jeunes inscrits à l'Anem (Agence nationale de l'emploi) ou ayant bénéficié en partie d'un crédit Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes). Ces derniers évoquent avec humour, et non sans une certaine rancœur, les obstacles bureaucratiques ou les difficultés avec des entreprises et des fournisseurs auxquels ils font face, un choix d'écriture qui a rehaussé le niveau du documentaire malgré des insuffisances techniques, ainsi que l'ont fait remarquer des spectateurs. D'autres réalisateurs à l'exemple de Nassim Aït Ahmed et Aïcha Messadia ont abordé les thèmes du deuil et de la folie à travers des histoires familiales ou des témoignages de personnes ayant séjourné dans des hôpitaux psychiatriques, successivement dans «Toujours présent» et «Menthol», projetés avec «Habit engoulek» de Fatima Dridi et «Kouchet el djir» de Amine Boukraa. Sélectionnés sur la base d'un appel à candidature lancé en 2012 et qui a totalisé une cinquantaine de postulants, selon la responsable pédagogique de l'atelier, Habiba Djahnine, ces documentaristes débutants ont été encadrés dans les différentes étapes de réalisation (écriture, repérages, tournage et montage). Les sept documentaires seront, par ailleurs, projetés dans des cinémathèques et des ciné-clubs de différentes villes algériennes, ont indiqué les organisateurs sans donner plus de précisions. Créée en 2007, l'association Cinéma et Mémoire, présidée par la documentariste algérienne Habiba Djahnine, encadre, durant une année, six à huit stagiaires pour la réalisation d'un premier documentaire en «lien direct avec la vie et l'environnement» de l'auteur. Un coffret DVD réunissant les documentaires des précédentes éditions de l'atelier a été édité en 2012.



Projection des films de l'atelier de création documentaire "Béjaïa doc"

Questionnements et incertitudes

Par : Sara Kharfi



Le travail des sept stagiaires documentaristes a donné un aperçu sur notre société, où il ne fait pas toujours bon vivre, et surtout sur diverses interrogations, notamment sur le deuil, l'aliénation mentale, l'inquiétude parentale, l'abandon, et la difficulté d'exister. Ce qui est remarquable est cette intelligence du spectateur qui est toujours sollicitée, et ce regard inquiet, sans concession, et très tendre sur l'Algérie et les Algériens.

Sept films issus de la cinquième promotion – Béjaïa Doc – de l'Atelier de création documentaire ont été projetés, jeudi dernier, à la Cinémathèque d'Alger. Initié par les associations Cinéma et Mémoire et Kaïna Cinéma, cet atelier bénéficie du soutien de la Cinémathèque algérienne, PCPA (Programme concentré Pluri Acteurs) Joussour, CCFD-Terre solidaire, Arte (Direction des Affaires internationales/Arte France), PRA/OSIM (Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations). Sept documentaires, réalisés par des jeunes qui s'essayaient au format pour la première fois, et qui ont bénéficié d'un encadrement d'une année dans les différentes phases de création (écriture, tournage, montage, etc.), de la part de Habiba Djahnine (responsable pédagogique, réalisatrice, formatrice et présidente de l'association Cinéma et Mémoire), d'Anne-

Marie Faux (réalisatrice), Tahar Kessi (chef opérateur, réalisateur), et Moncef Taleb (ingénieur du son), ont été présentés pour la première fois.

Outre la valeur testimoniale de ces films, on peut y voir également un réel travail d'écriture et un regard sur la société, bien que l'idée de ces films démarre toujours d'un questionnement personnel, sur différents thèmes et sujets, qui sont libres.

Le travail des sept stagiaires documentaristes a donné un aperçu sur notre société, où il ne fait pas toujours bon vivre, et surtout sur diverses interrogations, notamment sur le deuil, l'aliénation mentale, l'inquiétude parentale, la difficulté d'exister dans la ville, etc. Ce qui est remarquable est cette intelligence du spectateur qui est toujours sollicitée, et ce regard inquiet, sans concession et très tendre sur l'Algérie et les Algériens, mais tout en posant des problèmes de fond.

"Yatime" d'Asma Guergour

Être né sous x en Algérie n'est pas uniquement une blessure profonde et intime, c'est aussi un parcours du combattant pour exister en tant qu'individu à part entière, entre préjugés, difficultés administratives et rejet de la part de la société. Et puis il y a cette question qui hante, qui torture : qui suis-je ? Travaillant sur la base de deux témoignages, ceux de Mounia et de Mohamed-Chérif, Asma Guergour réussit à transmettre dans Yatime où se dessine en filigrane et dans les propos des informateurs toute l'hypocrisie d'une société qui n'a quasi aucun regard bien veillant envers les orphelins, toute leur détresse.

"El-Havs amokrane" de Razik Benallal

El-Havs amokrane (la grande prison) de Razik Benallal, et contrairement à ce que l'on pourrait le croire –et comme le titre du documentaire le suggère– ce n'est pas dans l'univers carcéral qu'il nous introduit, mais dans un atelier à Seddouk (Béjaïa), où quatre jeunes inscrits à l'Anem (Agence nationale de l'emploi) ayant entrepris des démarches pour l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), racontent les déboires administratifs et les obstacles qui se dressent devant eux. Tournant les situations en dérision et préférant en rire, ces jeunes, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, sont dans une prison à ciel ouvert, sans aucune perspective, sinon celle de vivre au jour le jour et de rêver d'une vie meilleure (ailleurs ?). Superbe idée de Razik Benallal !

“Amek ara degrine wussan” de Nabil Boubekeur et Amel Blidi

Tourné à Alger, Sidi Kada (Mascara) et Melbou (Béjaïa), le documentaire Amek ara degrine wussan (demain sera un autre jour) est construit autour du questionnement de jeunes parents quant à l’avenir de leur enfant.

Nabil Boubekeur et Amel Blidi s’adressent à leur fils, avec un film suggestif, porté par de belles images, et font part de leur inquiétude. Ils voyagent et cherchent du réconfort auprès des ancêtres, dans les lieux de leur enfance ou de leurs origines. Nabil Boubekeur et Amel Blidi racontent et se racontent, avec un texte (en voix off), qui laisse entrevoir une certaine peur de l’avenir et de l’inconnu surtout, qui devient doublement forte et féroce lorsqu’on est parent.

“Menthol“ de Aïcha Messadia

Aïcha Messadia s’intéresse dans Menthol à l’aliénation mentale. Démarrant d’un questionnement personnel et d’un souvenir assez intime, Aïcha Messadia a travaillé sur la base de quatre témoignages, de personnes ayant séjourné dans un hôpital psychiatrique. Dans les propos des intervenants, on découvre l’isolement des personnes atteintes de maladies mentales et le regard de la société qui les stigmatise. Certains ont également évoqué les mauvais traitements de la part du personnel médical. Menthol crée toutefois un malaise chez le spectateur, parce qu’il semble conditionner par les témoignages et non pas le propos de la réalisatrice, mais il permet tout de même de donner la parole à des personnes qu’on a tendance à rejeter ou à oublier.

“Toujours présent” de Nassim Aït Ahmed

Nassim Aït Ahmed part à la recherche de la trace, dans Toujours présent. Il questionne sa famille (sa mère, sa sœur, son frère), mais aussi les amis de son père disparu, pour le (re) trouver, pour sculpter ses traits et dessiner son portrait. Père, époux, militant, cet homme hante le souvenir de Nassim Aït Ahmed, qui fait le portrait de son père, et qui réussit à travers ce travail-là à faire le deuil, et à mieux comprendre quel a été l’homme. L’homme qu’on réussit à entrevoir est bon, intelligent, discret, avec un grand sens de l’humour, et qui a inculqué beaucoup de valeurs à ses enfants.

“Habit n’goulek” de Fatima Dridi

Fatima Dridi s’interroge dans Habit N’goulek (je voudrais te dire) sur la difficulté d’exister dans une ville comme Alger, surtout lorsqu’on est une femme. Elle raconte son expérience personnelle au volant, puis collecte le témoignage de deux femmes qui conduisent à Alger.

Celles-ci évoquent leurs déboires au quotidien en voiture, les hommes algérois, et leur vie dans la ville.

Cheb Hasni est également sollicité pour expliquer le rapport des hommes aux femmes, puisque sa musique agrémenté quelques scènes du film.

La question “qui suis-je” se décline, dans Habit n’goulek, sous différentes formes, et être une femme en est sa réponse, mais comment être une femme dans Alger ? Une femme qui cherche à être traitée d’égal à égal avec les hommes est une autre histoire...

“Kouchet El-Djir” d’Amine Boukraa

Amine Boukraa nous introduit dans son remarquable documentaire dans un quartier à Oran, Kouchet El-Djir, un bidonville habité par des gens pleins de dignité qui rêvent d’un avenir meilleur, mais qui essayent de vivre et de célébrer la vie coûte que coûte.

Les témoignages des habitants de ce quartier, des marginaux que la “ville” a oubliés mais qui participent à sa rumeur, notamment le gérant d’un café, une troupe de musique bédoui, et un jeune homme qui gagne sa vie comme il peut, révèlent une incroyable énergie, une envie d’être et d’exister, et une fierté qui laisse à la fois méditatif et admiratif. Amine Boukraa n’a porté aucun jugement (ni bon ni mauvais) sur les habitants de ce quartier, il leur a donné la parole, et s’est immergé dans “leur” monde, pour nous le montrer tel qu’il est vraiment. Un monde dur, impitoyable. Une organisation sociale à part à l’intérieur même de la société. Kouchet El-Djir est un magnifique documentaire, très lucide, qui bouscule les certitudes du spectateur.

S. K

El Watan.com

A LA UNE **CULTURE**

Projection de sept films documentaires à la Cinémathèque d'Alger

Des visions différentes... et des aspirations communes

le 01.12.13 | 10h00



© D. R.

La Cinémathèque d'Alger a accueilli, jeudi dernier, la projection de sept films documentaires réalisés dans le cadre de la projection de l'atelier de création de films documentaires Béjaïa DOC. Cet atelier a été initié par Kaïna Cinéma et Cinéma et Mémoire.

En dépit du temps pluvieux, le public est venu nombreux découvrir la journée de cette cinquième édition. Une édition 2013 qui a permis de lever le voile sur le travail mitigé de sept stagiaires documentaristes. Ces derniers se sont attelés, durant une année, à peaufiner leur documentaire, prenant en considération les délais en matière d'écriture, de tournage et de montage. Ils ont été encadrés par la responsable pédagogique et présidente de l'association Cinéma et Mémoire, Habiba Djehnine, du réalisateur, monteur et chef opérateur Tahar Kessi, de la réalisatrice Anne Marie Faux, et de l'ingénieur du son Moncef Taleb.

Dans un discours introductif, Habiba Djehnine a indiqué qu'une soixantaine de candidats ont postulé à cet atelier, mais seulement sept personnes ont été retenues. Les sept documentaristes ont ainsi livré des émotions plurielles à travers des tranches de vie différentes, ponctuées d'interrogations communes. Au gré des angles de tournage, la caméra a zoomé sur des situations pathétiques et parlantes à la fois. Le coup d'envoi de la séance des projections a été donné avec le documentaire Yatim (L'orphelin), signé par Asma Gergour. D'une durée de 28 minutes, Yatim pointe du doigt le problème épineux des enfants nés sous x. Tourné à Annaba, Akbou, Alger et Annaba, deux personnages, Mounia et Mohamed Cherif, livrent à cœur ouvert leur drame. Mounia a été adoptée bébé, alors que Mohamed Cherif est le fruit d'un viol collectif sur une mineure de 14 ans.

Le documentaire d'Amine Boukraâ, Kouchet El Djir, est un hymne à la joie. Dans un douar perdu à Oran, un homme s'adonne à son instrument de prédilection, «la gasba». Si les avis sont partagés concernant la qualité des documentaires en question, il n'en demeure pas moins qu'ils seront projetés à travers le réseau national des cinémathèques ainsi que les différents Centres culturels français. De même que des copies seront envoyées aux différents festivals pour une éventuelle sélection.

Dans une narration des plus poignantes, ils racontent comment ils ont découvert leur filiation, tout en n'omettant pas de mettre l'accent sur les difficultés pour obtenir une carte d'identité ou encore la nationalité algérienne. Le deuxième documentaire proposé est celui de Razik Benallal intitulé El Havs Amokrane (La grande prison).

ASSOCIATION CINEMA et MEMOIRES

Vingt-six minutes auront suffi à trois comparses de discuter, à l'intérieur d'un garage à bâtons rompus sur les problèmes rencontrés au quotidien. Ils évoquent dans un discours des plus hilarants leur malvie. Si l'un estime que l'ANEM est synonyme de lenteurs administratives et de tracasseries diverses se soldant par le diabète et l'anémie, le deuxième protagoniste est convaincu que l'Etat est la résultante d'un héritage.

Autre documentaire diffusé, celui d'Amel Blidi et de Nabil Boubekeur, Amek araâ degrine wussan (Demain est un autre jour). Ce couple a voulu laisser un genre de legs à leur fils Yanis, âgé tout juste de trois ans. Un voyage initiatique est proposé à travers le village natal de Nabil à Melbou, Béjaïa, et au mausolée de Sidi Kada à Mascara, d'où est originaire Amel. D'autres séquences illustratives mettent en exergue les plans de sortie en famille, notamment à la plage, à la place des Martyrs ou encore à la forêt. Bien que le petit ange Yanis apporte de la gaieté dans la vie de tous les jours, les parents ne peuvent s'empêcher de s'inquiéter sur l'avenir de leur fils.

Aïcha Messaïa a choisi, quant à elle, de proposer un documentaire de 23 minutes au titre Menthol. Elle convoque deux personnes pour parler de la dépression nerveuse. Nassim Aït Ahmed a opté pour filmer sa mère et sa sœur dans le salon familial, tout

en ne manquant pas d'aller à la rencontre des anciens compagnons de son père. Habit N'goulek (Je voudrais te dire), de Fatima Dridi, laisse entrevoir à travers l'entremise de la ville d'Alger le parcours de plusieurs personnages au destin différent : façon singulière de revenir sur la malvie de plus d'un. Le documentaire d'Amine Boukraâ, Kouchet El Djir, est un hymne à la joie. Dans un douar perdu à Oran, un homme s'adonne à son instrument de prédilection, «la gasba». Si les avis sont partagés concernant la qualité des documentaires en question, il n'en demeure pas moins qu'ils seront projetés à travers le réseau national des cinémathèques ainsi que les différents Centres culturels français. De même que des copies seront envoyées aux différents festivals pour une éventuelle sélection.

Nacima Chabani

CUF - Cités Unies France - 14/11/2013 09:14:29



Le typhon Haiyan a frappé les Philippines laissant dans son sillage des milliers de victimes : 10 000 personnes seraient décédées selon les premiers chiffres sur place, la zone touchée dans le centre du pays demeure difficile d'accès et les populations affectées sont dépourvues de l'essentiel. Sans eau potable, nourriture, abris ou soins, les victimes de la catastrophe ont besoin d'une aide humanitaire urgente, qui commence à arriver.

L'ampleur de la catastrophe est telle que Cites Unies France, à la demande de certains de ses adhérents, a décidé d'ouvrir un fonds d'urgence pour apporter une aide dans la phase de réhabilitation des villes et des services publics détruits. Cela en collaboration avec les collectivités concernées.

Un compte pour le fonds Solidarité avec les Philippines a été créé et il pourra être abondé par toute collectivité locale désireuse de répondre à cet appel. Cela se fait doré et déjà en liaison avec le secrétariat mondial de l'organisation mondiale des collectivités (CGLU) ainsi que sa section régionale Asie-Pacifique ASPAC qui se sont mobilisées et ont lancé un appel mondial à la solidarité.

Nos partenaires présents sur place, notamment la ligue des villes des Philippines, nous font état d'une situation d'une gravité peu commune. Selon les règles fixées par le Bureau Exécutif de Cites Unies France, la gestion de ce fonds se fera par un comité conjoint des donateurs.

Pour toute information complémentaire et pour participer à cette initiative vous pouvez contacter Cites Unies France, Simone GIOVETTI, e-mail: s.giovetti@cites-unies-France.org - Tel.: 01 53 41 81 87



POLITIQUE

Amichia François échange avec une délégation de cités unies France (CUF)

Publié le mardi 10 décembre 2013 | Mairie de Treichville



© Autre presse par DR

Amichia François échange avec une délégation de cités unies France (CUF)

Lundi 09 décembre 2013. Abidjan.

Le maire de la commune de Treichville, François Albert Amichia par ailleurs président du conseil des collectivités territoriales (CCT) de l'espace UEMOA a reçu en audience, une délégation du CUF (cités unies France) de passage en Côte d'Ivoire.

La délégation était conduite par Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France chef de délégation qui était accompagné de Jérôme Notebaert, directeur de cabinet du président du (CUF) et de Christophe Peyron conseiller technique du ministre ivoirien de l'intérieur

Les échanges ont porté essentiellement sur 2 points : la coopération décentralisée entre les communes françaises et ivoiriennes et la coopération transfrontalière.

Pour le directeur général de cités unies France, il est temps de passer à un stade supérieur en redynamisant l'action des collectivités Françaises en Côte d'Ivoire.

Des communes comme Bordeaux et Nice pourrait apporter leur expertise à celle de notre pays.

Le président du CCT de l'UEMOA s'est dit heureux de la poursuite de la coopération entre la France et la Côte d'Ivoire dans le domaine de coopération décentralisée surtout sur le plan de l'appui aux faitières en souhaitant que les contacts pris par les maires et présidents des régions se fassent dans un cadre plus structurel.

"Le CCT de l'UEMOA serait prêt à accompagner toute initiative visant à améliorer la coopération transfrontalière sous régionale et à impulser une nouvelle dynamique dans ce domaine" a conclu François Albert Amichia



L'événement a été dédié au défunt ABDELMADJID BENAOUZIA

Akbou célèbre sa première fête de la citoyenneté

Par : Ouhnia Kamel

La dynamique association Étoile Culturelle d'Akbou (ECA) a eu l'honneur d'organiser la première édition de la fête de la citoyenneté de la ville d'Akbou, unique du genre au niveau national, dédiée à la mémoire du défunt Madjid Benaoudia, retraité de l'Éducation nationale et ancien animateur du mouvement associatif local, décédé le 4 avril 2012 à l'âge de 62 ans.

La manifestation, organisée en collaboration avec le mouvement associatif et le monde institutionnel local, avait un double objectif : marquer la célébration du 25e anniversaire des douloureux événements du 5 Octobre 1988 qui constituent un tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie indépendante, d'une part, et rendre un hommage au défunt cheikh Madjid Benaoudia, à l'occasion de cette Journée mondiale de l'enseignant, d'autre part. Le président de l'association Étoile culturelle, Mouloud Salhi, a tenu à nous préciser que son organisation "s'est fait un devoir de concrétiser cet événement qui tenait à cœur notre collègue et ami disparu, cheikh El-Madjid. Une manière d'exaucer son vœu. Cette première édition de la fête de la citoyenneté a, d'ailleurs, été dédiée à sa mémoire". Notre interlocuteur, visiblement serein et confiant, ne manquera pas de nous exprimer sa satisfaction et se féliciter du vif succès qu'a connu cette action

originale.

La preuve, elle a suscité un engouement particulier au sein du public akbouzien. En effet, l'école primaire Mouloud- Feraoun, jouxtant le siège de la mairie d'Akbou et ayant accueilli les activités de cette journée festive, s'est transformée, l'espace de quelques heures, en un véritable champ de foire, où des visiteurs déboulaient par grappes. Les différents stands qu'occupent les associations et autres organismes participants, grouillaient de monde durant toute la matinée. Dans l'après-midi de cette journée commémorative, la salle des délibérations de l'APC d'Akbou a abrité la deuxième partie des activités programmées pour la circonstance. L'assistance a eu à revisiter le parcours valeureux de Dda El-Madjid, comme aimaient l'appeler ses amis, à travers la projection d'un documentaire réalisé par les animateurs de l'association organisatrice. Lors des débats qui s'en sont suivis, d'anciens camarades de classe, des collègues enseignants, des amis du mouvement associatif et des membres de la famille du défunt se sont relayés au micro pour apporter leurs témoignages sur les valeurs morales et les qualités intrinsèques de cet homme qui a consacré 42 ans de sa vie à l'éducation des enfants. Très affable, Abdelmadjid Benaoudia fut un infatigable militant des causes justes. Humaniste et altruiste, il contribua à la création dans la région, en 1990, de la première association à caractère humanitaire "Dialogue et actions". Pour sa part, le Pr Djamil Aïssani, président de la société savante Gehimab de l'université de Béjaïa, a donné une conférence sur le thème "Impact de l'action associative dans le développement local".

K. O



Société : campagne pour dénoncer les violences faites aux femmes

le 23.11.13 | 10h00

L'association oranaise «Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits (FARD)» lance, à partir de ce samedi, une vaste campagne à Oran d'information et de sensibilisation sous le thème «Paroles de femmes» pour dénoncer les violences faites aux femmes, et ce, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale.

Cette campagne débutera dans la soirée de ce samedi par la projection, dès 18 heures, à l'Institut Français d'Oran (IFO), d'un film documentaire «SAFIA, une histoire de femmes», réalisé en 2011 par Habiba Djahnine en partenariat avec le réseau «WASSYLA». Ce film documentaire relate le combat d'une femme, mère de quatre enfants, victime durant plusieurs années de violences conjugales, physique et morale, qui décide, pour préserver ses enfants et leur avenir, d'affronter son bourreau pour lutter afin de retrouver son honneur et sa liberté. Pour la journée du lundi 25 novembre, il est programmé une conférence à partir de 18 heures à l'IFO, intitulé «Etat des lieux sur les violences faites aux femmes», qui sera suivie d'une table ronde.

Tegguer Kaddour

El Watan.com

A LA UNE

Partenariat Ludeco-FAPH en faveur des enfants handicapés

Des jouets pour communiquer

le 02.10.13 | 10h00

Le jeu est pour l'enfant une activité naturelle, voire instinctive, par excellence. «Dès lors, quel meilleur vecteur pour les enfants 'en situation extraordinaire' afin qu'ils puissent communiquer !» affirme Hussein Aït Ouyahia, fondateur et président de l'ONG LudEco, GiocaSolida.

Cette association suisse, créée en 1994 et activant dans de nombreux pays, a ainsi présenté hier, lors d'un atelier organisé conjointement avec la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), sa Ludothèque mobile GiocaSolida (LMG). «Ces jouets, fruits de collectes organisées auprès d'enfants scolarisés, sont ensuite traités dans des ateliers spécialisés et regroupés dans une ludothèque à destination d'enfants en difficulté, qu'ils soient traumatisés et en détresse ou qu'ils souffrent d'un handicap», explique M. Aït Ouyahia. Cette expérience s'est d'ores et déjà révélée concluante dans plusieurs centres médico-pédagogiques (CMP) algériens.

Des centaines de jouets ont été remis à la FAPH en vue de l'équipement de l'espace de socialisation dédié aux enfants en situation de handicap de ses nouveaux locaux de Dély Ibrahim. «L'espace de socialisation est un milieu protégé, artificiellement créé, dans lequel on évalue les aptitudes de l'enfant. On décode ainsi des habitudes de vie exprimées par

lui-même, et ce, par le biais des jouets», souligne Ahcène Boufekroune, chargé du projet «Accompagnement de la scolarisation des enfants handicapés». «Ce qui permettra aux professionnels d'établir un projet personnalisé à chaque enfant et déterminera le type d'apprentissage idoine», poursuit-il.

Cet espace est l'une des étapes d'un vaste projet initié par le mouvement associatif afin d'aboutir à une «intégration» réelle des personnes à «besoins supplémentaires» et tout particulièrement les plus jeunes. A terme, ce programme multidisciplinaire aboutira à une amélioration de la prise en charge des différents handicaps. «Il est impératif d'instaurer un dépistage de tous les nouveau-nés, cela permettra une prise en charge précoce et réduira ainsi la lourdeur des déficiences. Et, après une scolarisation établie sur la base d'un projet pédagogique individualisé selon ses capacités et ses défaillances, l'objectif est une intégration réelle dans la 'vraie' vie», explique Atika El Mamri, présidente de la FAPH.

Ghania Lassal



Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels-Fédération des personnes handicapées : Une convention pour valoriser les capacités et compétences des stagiaires

Projet d'un grand complexe national handisport et de Loisirs en Algérie : Les handicapés, des citoyens à part entière

PUBLIE LE : 04-12-2013 | 0:00



«C'est un accord qui ouvre la voie à une collaboration beaucoup plus soutenue entre les pouvoirs publics et la société civile.

Une reconnaissance du rôle de la société civile qui est une force de proposition afin de répondre réellement aux besoins des personnes handicapées», selon Mme El-Mammeri.

Une convention de partenariat a été signée hier à Alger entre le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées.

La cérémonie s'est déroulée au centre de formation professionnelle spécialisé pour personnes handicapées physiques Bellalem- Saïd de Kouba, en présence des ministres de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui.

L'objectif de cette convention, selon Mme Atika El-Mammeri, présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées, «est de tracer un programme

d'action avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et la création d'une commission mixte.» Et d'ajouter : «C'est une convention qui ouvre la voie à une collaboration beaucoup plus soutenue, entre les pouvoirs publics et la société civile. Une reconnaissance du rôle de la société civile qui est une force de proposition afin de répondre réellement aux besoins des personnes handicapées. On pourra être un partenaire à part entière des pouvoirs publics, ce qui nous permettra d'être reconnus dans notre expertise.»

Mme El-Mammeri a estimé que l'accord paraphé «va permettre de travailler sur une nouvelle approche du handicap par rapport aux standards internationaux. Également, une mise à niveau de l'encadrement, ainsi que de proposer des formations qui répondent à l'environnement actuel et aux besoins du marché du travail».

De son côté, Nouredine Bedoui, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a déclaré qu'«il faut impliquer et soutenir les organisations de la société civile afin de promouvoir et d'aider cette tranche de la société». Dans ce sens, il a expliqué que «les deux départements vont travailler dans la perspective d'appliquer et de concrétiser la loi des handicapés qui oblige les sociétés à employer 1% de cette frange spécifique de la société». Il a en outre appelé les familles qui ont des enfants handicapés à faire en sorte de les insérer dans le monde de la formation professionnelle.

«À ce jour, ce sont 23.797 stagiaires handicapés qui ont été formés depuis 1999. Alors qu'en 2012, 1922 ont bénéficié de la formation professionnelle, dont 748 filles réparties sur deux types de formation, à savoir la formation résidentielle, où il y a 1.072 stagiaires formés, 443 filles et 850 formés dans la formation par apprentissage, dont 305 filles», a-t-il indiqué.

Il y a lieu de noter que «l'objectif visé par cette journée est d'informer sur les formations professionnelles dispensées par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels en direction des personnes handicapées physiques au sein des établissements de formation professionnelle, notamment des centres régionaux spécialisés en faveur des personnes handicapées physiques». Il a aussi été question de valoriser les capacités et les compétences des stagiaires handicapés formés, et sensibiliser les partenaires concernés sur leur implication dans la prise en charge des personnes handicapées en formation.

Wassila Benhamed

Fédération Algérienne des Personnes Handicapées

Revalorisation de la bourse des stagiaires et apprentis en 2014

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a déclaré, hier en marge de la célébration de la Journée mondiale des personnes handicapées, que «la bourse des stagiaires du secteur passera de 500 à 1.000 dinars par mois, alors que celle des apprentis de 2.700 à 3.000 dinars par mois à partir du début de l'année 2014». Cette augmentation s'inscrit dans le cadre d'un projet de décret modifiant les bourses des stagiaires et apprentis qui «entrera en application dès la signature et la publication du décret». Selon le ministre, cette mesure a eu l'accord des différentes instances concernées, notamment le ministère des Finances. «L'incidence financière de cette augmentation est évaluée à plus de 4 milliards de dinars», a précisé M. Bedoui, ajoutant que les crédits destinés à la prise en charge de cette augmentation sont prévus dans la loi de finances pour 2014.

W. B.

Projet d'un grand complexe national handisport et de Loisirs en Algérie : Les handicapés, des citoyens à part entière

Sous l'égide de la Fédération algérienne handisport (FAH), une conférence de presse intitulée «Accessibilité pour tous» a été organisée, hier à l'hôtel Les Oasis, à Hussein-Dey, à l'occasion de la Journée mondiale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre de chaque année.

Il était question d'un thème qui a toute son importance et qui touche à une frange de la société que nous n'avons absolument pas le droit de négliger : celle des handicapés, qui constituent environ 12% de la population algérienne.

Étaient présents, des membres de la FAH, des membres de l'association Ibtissama et son président Mouhoub Bousseksou qui font beaucoup pour la cause des handicapés, et d'autres personnalités militantes de la société civile, qui se battent pour améliorer les conditions d'accessibilité des personnes handicapées à l'environnement bâti et aux équipements ouverts au public. En la circonstance, il a été fait appel à des spécialistes en la matière. Mme Malika Messaoud Nacer, PDG du Centre nationale d'ingénierie de construction, et Mme Claude Blaho Ponce (France), docteur d'État en aménagement.

Ont aussi participé au débat, MM. Mouhoub Bousseksou, membre de la FAH et président de l'association Ibtissama, ainsi que Ghani Abdouche, président de l'association Union algéro-française de Lorraine. Le secrétaire général de la FAH, Karim Noui, a lu, lors de l'allocution d'ouverture, une lettre du président de la FAH, Rachid Haddad, où il est clairement

mentionné que les handicapés sont comme tout citoyen, parce qu'ils sont avant tout des citoyens à part entière.

«Les sportifs de cette frange de la société démontrent, à chaque compétition internationale, continentale ou régionale, qu'ils le sont bien. Il faut penser à eux en faisant en sorte d'adapter l'environnement aux handicapés pour leur faciliter le quotidien», a-t-il dit.

Ensuite, Mouhoub Bousseksou a remercié tous les présents et tous ceux qui partagent avec la FAH, les associations et les organisateurs de la conférence, le facteur déclenchant de tout un processus d'intégration utile de cette frange de la société qu'on n'a pas le droit d'exclure.

Il a tenu à rendre hommage à tous ceux qui aident les handicapés et œuvrent à leur bien-être. «Je suis handicapé, mais je suis apte», c'est un message fort qu'adressent les handicapés à la société civile et aux pouvoirs publics, qui ne doivent surtout pas les ignorer, mais prendre conscience que leur tendre la main et les aider à vivre normalement et dans la dignité, à travers certains aménagements urbains et architecturaux, ne pourront que leur faciliter l'accessibilité à l'environnement dans lequel ils vivent et aux équipements ouverts au public. Avec la solidarité et la prise de conscience de tous, à travers une réelle sensibilisation et une communication à la hauteur, les forces vives sensibles à cette frange à part entière de la société ne pourront que fédérer leurs efforts pour une application concrète sur le terrain des lois et textes qui traitent de ce sujet-là.

La législation algérienne à ce propos est aux normes internationales. C'est sur le plan de son application que les choses traînent. «On doit réaliser des projets en tenant compte des handicapés qui doivent avoir accès partout, comme toute autre personne.»

Améliorer le bien-être des personnes handicapées

Mme Messaoud Nacer (PDG du CNIC) fait une démonstration magistrale sur la question, en ne laissant rien au hasard, qu'il s'agisse des textes de loi touchant aux handicapés ou bien tout ce qui concerne l'aspect architectural en traitant des aspects facilitant leur accessibilité partout, sans entrave. «On peut fédérer le maximum de forces vives pour concrétiser un tel projet.

L'insertion des personnes handicapées est assurée dans la convention des Nations unies pour leur assurer leurs droits. Le législateur algérien n'a pas lésiné sur cet aspect de la question, on manque seulement d'informations pour leur application d'une manière effective sur le terrain.

Les lois sur les modalités de l'accessibilité aux handicapés sont insérées dans tous les cahiers des charges du bâti.. Il faudra désormais en tenir compte.

Fédération Algérienne des Personnes Handicapées

Les architectes et les maîtres d'œuvres sont tenus de prendre cet aspect en considération en veillant à l'application du cadre législatif qui existe bel et bien», a-t-elle tenu à dire avec insistance.

Mme Claude Blaho Ponce a, pour sa part, fait part du grand projet de la FAH pour la construction d'un complexe sportif national handisport et de loisirs d'envergure en Algérie, avec l'exposé d'une approche globale du complexe euro-méditerranéen de MONTRODAT- Lozère en France, modèle unique en Europe, qui offre un cadre sportif exceptionnel aux sportifs handisport.

Avec images et documents explicatifs à l'appui, elle dit que cela est faisable et que du côté français, ils sont réceptifs à un partenariat avec l'Algérie pour la réalisation de ce merveilleux projet qui ne pourra que faire le bonheur de sportifs handicapés, notamment ceux de l'élite nationale. Une sorte de centre de regroupement sportif des équipes nationales pour cette frange de la société. Comme le fait savoir Ghani Abdouche, «ce projet est une nécessité imposée par nos sportifs handicapés eux-mêmes, à travers leurs excellents résultats sur le plan des compétitions internationales.

Cela est exigé donc par leurs brillantes performances et

non pas par leur handicap».

Une réplique à bien méditer. Le coup du projet sera déterminé dans le cadre de commissions d'experts, une fois ficelé dans ses moindres détails. Ce qui va représenter une exclusivité en Afrique

Les wilayas de Béjaïa (à travers les communes de Toudja et Adekkar), Tipasa et Chlef ont émis un avis favorable pour offrir une assiette de terrain dans un cadre propice pour la réalisation de ce super projet. Pour le moment, tout est à l'étude.

Les initiateurs de ce projet, à travers la FAH, avec la précieuse implication du CNIC et d'experts aux faits de ce qui se fait au complexe de Montrodât et d'autres partenaires de l'opération, avec aussi l'apport des pouvoirs publics, de partenaires et de sponsors, feront tout ce qui est du domaine du possible pour faire aboutir cette belle œuvre qui sera un gage de développement sportif, social, économique et environnemental pour la région qui l'accueillera. Que demander de plus ?

Mohamed-Amine Azzouz



GUELMA: Le sida, au-delà des tabous

par Menani Mohamed

L'Association 'INFD-COM jeunes' de Guelma a organisé, dernièrement, en collaboration avec l'association 'Aids-Algerie', une journée d'information anti-sida et la vulgarisation des moyens préventifs à travers un atelier de formation des médiateurs associatifs auprès des groupes vulnérables, en matière de santé reproductive et la prévention des IST/VIH.

La manifestation était organisée sous l'égide du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière et appuyée par le FNUPA, ainsi que le programme commun des Nations unies, sur le VIH/SIDA. Cette première formation de médiateurs à l'Institut de la formation paramédicale de Guelma a regroupé 15 associations locales, en vue de renforcer les capacités du réseau des éducateurs pairs en santé de la reproduction «Youth-Peer».

Ce réseau actif est engagé dans la riposte expansive contre le virus du sida et constitue un plaidoyer essentiel pour les droits à la santé de la reproduction ou encore un espace de concertation et d'écoute, en soutien aux jeunes vivant avec le VIH.

Nous relevons, dans une communication, qu'en Algérie et malgré sa faible prévalence (0,1%), l'on enregistre une augmentation des nouveaux cas d'infection par le VIH. Sur les 8.046 cas cumulés depuis 1985 au 30 septembre 2013, 1.500 sont des jeunes, âgés entre 15 à 29 ans. Le contexte socioculturel et environnemental avait fait, de ce sujet, un obscur tabou et c'est en prenant les passerelles de la communication, à outrance, que les jeunes ont décidé de se prendre en charge en s'organisant pour casser la gêne et l'ignorance, à travers la formation adaptée pour assimiler et vulgariser les précieuses connaissances sur le thème et les schémas directeurs de la réponse nationale, en matière de prévention des IST/VIH/Sida, à l'adresse des jeunes et des groupes vulnérables.



RÉGIONS EST

Guelma : le monde associatif se mobilise contre le sida

le 28.10.13 | 10h00

Un atelier de formation en direction des médiateurs associatifs auprès des groupes vulnérables en matière de santé reproductive et prévention des infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH, a débuté, hier, et durant trois jours, au niveau de l'institut de formation paramédicale de la ville de Guelma.

Cette initiative revient aux associations INFO-COM-Jeunes de Guelma et AIDS Algérie. Une quinzaine de représentants d'associations de la même wilaya sont ciblés par cette formation dont le but est de renforcer leurs connaissances en matière de santé sexuelle et de consolider leurs aptitudes à l'information et à la communication avec les jeunes et les groupes vulnérables. Ces connaissances une fois assimilées, nous dit-on, seront intégrées dans la stratégie des activités des associations ciblées. Plus encore, cette formation permettra aux médiateurs d'intégrer des activités en direction des jeunes.

Au regard des cas d'infections dans notre pays, il y a lieu de tirer la sonnette d'alarme. En effet, «du 1e au 30 septembre de l'année en cours, 6 nouveaux cas de sida ont été enregistrés en Algérie par l'institut Pasteur, en plus de 56 séropositifs durant la même période», annoncent les formateurs à l'assistance. Les chiffres effrayants de 1443 cas de sida et 6603 de séropositifs cumulatif de 1985 au 30 septembre 2013, sont également avancés.

A ce sujet, Othmane Bourouba, président de AIDS Algérie, nous déclare en marge de cette première journée, qu'il existe à travers l'Algérie «17 maisons closes encore en activité». Selon lui, celles-ci ne représentent, a priori, aucun danger puisqu'elles sont sous surveillance. Et d'ajouter : «Ce que nous craignons le plus c'est la prostitution clandestine, laquelle est incontrôlable, mais aussi les comportements sexuels en milieu étudiantin.» D'autre part, Charafa Bouderya, médecin légiste de formation et membre fondateur d'Aids Algérie, nous fait part de son inquiétude par rapport «à certain comportement irresponsable comme l'utilisation de la popinelle pour la stérilisation des instruments médicaux». En clair un matériel banni par le ministère de la Santé, mais qui est toujours utilisé aussi bien dans le secteur privé que celui public.

Karim Dacsi



Mouvement associatif : Lancement d'une formation des «guides de la nature»

par Bouhassoune Lahouari

L'Association «Office de Tourisme de Misserghine», avec le soutien financier de l'Ambassade de France et en partenariat avec l'Association «les Nomades Algériens», lance la 1ère session des Guides de la Nature de la Wilaya d'Oran. Ce programme de formation pour lequel une invitation est lancée à tous les jeunes (18 à 35 ans) pour participer au processus de sélection, entre dans le cadre du projet «Les Guides de la Nature». Il est à noter que «l'attestation «Guide de la Nature" a pour but d'offrir à une trentaine de jeunes (filles et garçons) des occasions de rencontres, de formation, de réflexion et de débats sur des thématiques en lien avec la nature et la protection de l'environnement», tiennent à préciser les initiateurs. En effet, «sur une période d'une année, les participants auront à suivre un programme de formation et à concevoir des visites guidées en pleine nature afin de valider leur attestation». Une première présélection se fera sur dossier uniquement selon les critères préétablis. Dans un délai de cinq jours après la date limite de candidature fixée au 15 octobre 2013, un courrier sera envoyé aux candidats dont le dossier a été retenu pour participer à un entretien oral pour une sélection finale. Les candidats retenus devront s'engager, pour valider l'attestation, à suivre la totalité du programme qui s'étalera, rappelle-t-on, de

décembre 2013 à juillet 2014 à raison d'un week-end sur deux. L'objectif de la formation est d'acquérir les connaissances techniques, pédagogiques et comportementales nécessaires pour être capable de concevoir, organiser et mener une visite guidée de sensibilisation à la nature et l'environnement. L'objectif final est de former une trentaine de jeunes, sans restriction d'âge ou de genre, qui pourront proposer des visites guidées bénévoles pour les associations de protection de la nature et de l'environnement de la wilaya d'Oran.

Cette formation privilégie les sorties de terrain et un apprentissage pratique des connaissances naturalistes et environnementales nécessaires. Une approche des grands concepts de l'écologie scientifique a été préférée à l'acquisition d'un savoir encyclopédique.

Un week-end sur deux pendant un an (sauf Août) est consacré à la formation. Les week-ends Guides de la Nature se dérouleront le samedi de 09 h à 17 h. Ils s'effectuent sur l'ensemble du territoire de la wilaya d'Oran, en fonction de la thématique du week-end. Les 20 week-ends de la formation couvrent la majorité des milieux naturels de la wilaya d'Oran et des thématiques naturalistes, de manière à donner une vision la plus large possible aux stagiaires. A eux, par la suite, de se spécialiser dans les thématiques pour lesquelles ils ont le plus d'affinité. L'attestation de réussite délivrée par l'Office de Tourisme de Misserghine n'est pas un diplôme professionnel. Il est la reconnaissance d'une compétence qui peut s'exercer dans un cadre bénévole associatif. Enfin, les cours sont assurés par des scientifiques, des enseignants, des naturalistes confirmés, des professionnels.



A l'initiative du programme Joussour Algérie

Des associations de Béjaïa en formation

Près d'une trentaine de cadres associatifs de la wilaya sont depuis vendredi, en formation en gestion de cycle de projet (GCP), organisé par le programme Joussour en collaboration de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Béjaïa. Une formation assurée par M. Nait Hamoud expert en la matière, qui se déroule à l'auberge de jeunes des frères Soumari et qui s'étale sur trois journées. Lors de cette cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté les représentants de la DJS, de l'APW et de l'APC de Béjaïa il a rappelé l'objectif global assigné à ce fonds, qui vise à favoriser les dynamiques associatives au niveau local pour permettre à des petites organisations de passer à l'action, de développer leurs capacités d'intervention, faciliter la mise en relation des acteurs (associatifs, privés et institutionnels) d'un même territoire, actifs dans les deux domaines d'intérêt du programme (enfance, jeunesse et enfin encourager les synergies entre mouvement associatif et collectivités territoriales. Les représentants de l'Assemblée Populaire de la Wilaya se sont montrés très intéressés par l'expérience de Joussour en souhaitant un partenariat pour appliquer cette démarche projet au sein de l'APW et ne financer à l'avenir que les projets. Dans ce sens les élus de l'APW affirment qu'un forum associatif de formation sera organisé prochainement en associant d'autres partenaires et bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Les associations se disent très intéressées par cette formation qui est une seconde après celle organisée il y a deux années de cela. «Le Fail est un apport certain pour les associations locales en voie d'émergence et une bouée de sauvetage pour

la concrétisation de leurs projets, nous dira M. Abrou M'barek, président de l'association des diabétiques participant à cette formation. Un avis que partagent beaucoup d'autres associations à l'image de Mme Boukhit Dalila, dont la Ligue de wilaya des Sports Mécaniques a déjà bénéficié d'un projet Fail. Selon les représentants de ce programme franco-algérien, cette formation est «organisée en amont de l'élaboration des documents de projet un Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL), lancé spécialement pour la wilaya de Béjaïa, destiné à financer des initiatives portées par des jeunes constitués en associations formelles, ou pas, ou associations locales en vue de faciliter leur insertion dans des dynamiques territoriales. Cette formation sera d'un apport certain aux associations pour leur permettre d'acquérir et de maîtriser les outils nécessaires à l'analyse des problématiques, à l'identification et au montage de projets. Les associations concernées devront désigner un ou deux responsables qui bénéficieront de ces formations et qui seront responsables de l'élaboration de la proposition à soumettre au FAIL. Après cette session de formation les associations seront aussi appuyées pour la rédaction du document final du projet dans le cadre d'un accompagnement individuel. Ils devront s'engager à finaliser la proposition de projet au plus tard le 30 novembre 2013, ajoute encore notre source. Un appui se mettra aussi en place tout au long de la réalisation des projets, avec la désignation d'un chargé du suivi qui supervisera la réalisation, assister les associations lors de la mise en œuvre de leurs projets et s'assurer du respect des procédures et des règles de gestion. Et comme cerise sur le gâteau, les associations dont les projets seront retenus bénéficieront aussi d'une formation en gestion administrative et financière sera organisée dès le démarrage des projets retenus.

Signalons que le budget global du FAIL, pour la phase III, est de 139.200 euros et pour cet appel, l'enveloppe budgétaire est de 46.400 • pour la wilaya de Béjaïa. Le Fail qui cofinance des projets d'un montant global n'excédant pas 659.520 DA soit 6.000 euros, dont les subventions accordées sont plafonnées à 560.592 DA soit 5.100 euros.

Il (le Fail NDLR) soutient de manière générale la concrétisation de projets en faveur de la jeunesse et de l'enfance, qui œuvrent pour la prise en charge de l'enfance et la petite enfance, (pré et périscolaires, exclus du système scolaire et des enfants les plus vulnérables), la prise en charge des jeunes structurés, ou non dans divers domaines (culture, sport, citoyenneté, santé, emploi...) et la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes en difficulté et l'insertion des jeunes en favorisant leurs pratiques citoyennes. Il convient de rappeler que Le programme concerté pluri acteurs Algérie (PCPA) Joussour est un dispositif de coopération algéro-français, qui se propose de renforcer les capacités des associations algériennes qui œuvrent au bénéfice de l'enfance et de la jeunesse et de soutenir le dialogue entre elles, ainsi qu'avec les pouvoirs publics. Le Programme implique des organisations algériennes et françaises et des institutions algériennes et françaises, Il bénéficie du soutien du ministère français des Affaires Etrangères et de l'Agence Française de Développement AFD. Le comité de pilotage, composé de membres élus, issus des organisations de la société civile Algériens et Français et de membres de droit, assure l'orientation et le pilotage du Programme et construit, avec une équipe de coordination, les cadres de mise en œuvre des outils du Programme. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), une association française, assure, en sa qualité d'ONG garante, le portage administratif et financier du Programme vis-à-vis des bailleurs de fonds. Le Réseau NADA,

association nationale algérienne, assure le portage juridique

et administratif du programme sur la base d'un accord cadre entre le CFSI et NADA. Ce programme est lancé en avril 2007, il est passé par une phase pilote de 18 mois, puis une première phase a été développée durant 04 ans (2008-2012) et actuellement le programme Joussour, qui compte 126 organisations de la société civile et des collectivités algériennes et françaises, entame sa seconde phase 2013-2015. Pour la réalisation de ses objectifs, le Programme s'est doté d'outils financiers matérialisés, en plus du Fail, par un fonds d'Appui aux Projets (FAP), destiné à financer des projets conduits par des associations expérimentées dans l'objectif d'accompagner leur professionnalisation, en partenariat algéro-français ou pas et un Fonds d'Appui aux Initiatives Jeunesse (FAIJ), destiné à valoriser les actions citoyennes et l'engagement des jeunes. Il soutient des actions à la fois pédagogique et/ou technique, permettant d'accompagner les jeunes à l'émergence et à la réalisation effective de leur projet (ateliers d'expression, mobilisation de jeunes acteurs d'initiatives citoyennes ...). «Ces fonds sont complétés par des activités transversales qui entendent contribuer au renforcement des capacités collectives des associations, favoriser les échanges et les synergies entre elles et encourager leurs mises en réseaux et le dialogue avec les pouvoirs publics», conclut nos différents interlocuteurs qui représentent ce programme ambitieux en Algérie.

Hocine Smaïli

Réseau NADA

Enfants algériens en danger : le gouvernement peut-il réellement les protéger ?

Par [Amina Boumazza](#) F | septembre 30, 2013 12:06



Le Conseil des ministres qui s'est déroulé hier, dimanche 30 septembre, s'est penché sur le projet de loi de protection de l'enfance. Le gouvernement et Abdelaziz Bouteflika ont examiné et validé l'avant-projet de loi. Il aura fallu du temps à l'Etat pour réagir, en dépit des supplications des associations luttant pour la protection des enfants. Que peut-on espérer de ce projet de loi ?

Rien n'est acquis pour le moment, la loi visant à lutter contre la criminalité qui affecte les enfants n'a pas été votée et doit être soumise au Parlement, mais cela reste une première avancée. Les chantiers entamés par le gouvernement paralysés par différents événements dont l'absence d'Abdelaziz Bouteflika, reprennent enfin vie. Le Conseil des Ministres qui s'est déroulé hier a remis sur les rails un important projet celui de la protection des enfants algériens. Ce public fragile et influençable a été quelque peu délaissé. Mendicité, délinquance, violences et autres abus, l'enfance en Algérie est la première victime et devient parfois actrice malgré elle de la criminalité.

Que va changer l'avant-projet de loi portant protection de l'enfance ?

Ce texte qui sera soumis à la session actuelle du parlement, propose "la création d'un poste de délégué national chargé de la protection des enfants, notamment ceux exposés à des dangers ou se trouvant dans des situations sociales critiques", précise le communiqué de la Présidence. Il prévoit également "la création d'une instance nationale

présidée par un délégué national chargé de la protection des enfants, lequel défendra les droits des enfants en danger dans le cadre de la protection sociale ou de l'accompagnement judiciaire de cette frange de la société." Ce délégué national sera également chargé de mener des actions de sensibilisation, en matière de protection de l'enfance, d'encourager la recherche dans ce domaine et d'élaborer des rapports sur la situation des droits de l'enfant.

La protection de l'enfance enfin prise en compte

La modification du Code Pénal a été maintes et maintes fois demandées par les acteurs de protection de l'enfance en Algérie. "C'est une bonne avancée pour améliorer la protection de l'enfance. Ce projet de loi devrait lutter de manière efficace contre la criminalité, puisqu'il prévoit un volet de protection et de prévention. Cela permettra de lutter contre la mendicité, les violences sexuelles ou physiques", estime Adrar Abderrahmane, le président du Réseau Nada, pour la protection de l'enfance. "C'est une bonne rentrée sociale, surtout pour la protection de l'enfance qui n'a jamais réellement été une priorité en Algérie. Mais il n'est jamais trop tard, et désormais le gouvernement semble vouloir réagir. Ce qui est sûr c'est que nous allons participer à ce processus", assure M. Abderrahmane. Il est vrai que l'accumulation d'affaires sordides cette année a mené à faire réagir l'Etat sur la situation de ses enfants. Enlèvements, meurtres, réseau de mendicité, l'enfance algérienne a trop souffert.

Toutefois le président du réseau Nada préfère modérer l'impact de cet avant-projet qui ne va pas changer radicalement la situation des enfants. "Il est vrai qu'on avait demandé la révision de ce code pénal pour travailler au maximum sur la prévention en amont et punir correctement les criminels. Toutefois il faut souligner que la modification du Code pénal est une mesure parmi tant, mais il s'agit seulement d'une partie de notre lutte. Il faut un changement général de mentalité, c'est toute la société civile qui doit en prendre conscience."

El Watan.com

A LA UNE ACTUALITÉ

Amendements au code pénal et protection de l'enfance

Les objections du réseau Nada

le 02.12.13 | 10h00

Le réseau Nada est contre l'amendement de loi portant la responsabilité pénale à 10 ans au lieu de 13, actuellement.

Le projet de loi amendement et complétant la loi 156-66 portant code pénal sera débattu à l'APN à la fin de la semaine. Parmi les amendements proposés, plusieurs ont trait aux mineurs, et ce, dans le cadre d'un vaste projet de loi relatif à la protection de l'enfance. Ces textes avaient vu le jour sous la pression de la société civile, révoltée par le rapt, l'agression sexuelle et le meurtre de Haroun et Ibrahim, à Constantine, en mars 2013. Pourtant, ces amendements sont loin de répondre aux préoccupations des associations œuvrant pour la protection de l'enfance.

Le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant Nada rend compte de quelques objections émises à l'encontre de ce texte.

Et l'un des points soulevés par Nada a trait à l'âge de la responsabilité pénale, qui est actuellement de 13 ans, mais que le projet de loi propose, dans son article 49, de réduire à 10 ans. «L'âge de responsabilité a été fixé à ce seuil car il est considéré, selon le code civil, que c'est l'âge du discernement, et ce, en se basant sur la maturité de l'enfant et son développement spirituel, mental et émotionnel, et sur sa capacité à discerner les actes qui sont punis par la loi», entame, dans un communiqué, le réseau, qui plaide pour un maintien de l'âge de 13 ans.

D'autant plus que les chiffres étayent cette opposition à cette modification. «En parcourant les statistiques avancées par les autorités compétentes, on constate que les crimes perpétrés par des enfants de 10 à 13 ans sont insignifiants comparativement à ceux perpétrés par des mineurs de plus de 13 ans», avance Nada. «Dix ans est un âge très précoce, que ce soit mentalement, caractériellement et même physiquement ; il est inconcevable de présenter une personne aussi fragile devant un juge ou encore la police judiciaire, qui ne pourraient qu'avoir une trop grande influence sur lui», prévient-on dans le document.

Vente d'enfants, agressions sexuelles et mendicité

Le réseau Nada exhorte aussi le législateur à être plus précis dans ses textes, et ce, afin d'éviter les flous juridiques ou une quelconque ambiguïté. Par exemple, en ce qui concerne la vente d'enfants, «le texte en question n'a pas donné la définition de ce qu'est la vente d'enfants, ce qui peut induire une confusion. A savoir a-t-il le sens que lui a donné l'usage ou le sens que lui confère le code civil et le code du commerce ?», s'interroge l'ONG, tout comme elle propose de supprimer les circonstances atténuantes pour ce crime.

Pour ce qui est des agressions sexuelles, le réseau Nada suggère l'ajout d'une peine complémentaire en ce qui concerne tous les crimes et agressions à caractère sexuel, avec une ordonnance restrictive, afin d'interdire à l'agresseur de contacter sa victime ou de l'approcher, et ce, selon des conditions fixées par le juge. Par ailleurs, concernant la mendicité, le réseau Nada estime que la mère qui mendie en compagnie de son enfant devrait tomber sous le coup de la loi.

Ghania Lassal



AVANT-PROJET DE LOI AMENDANT LE CODE PÉNAL

Ce que propose Nada pour les enfants

Par Ilhem TERKI - Mercredi 04 Decembre 2013 -



La mendicité, un fléau qui touche frontalement les enfants

«Le réseau Nada appelle à la révision de l'article 195 de ce projet de la loi sur l'interdiction de la mendicité des enfants.»

Aujourd'hui le projet de loi amendement le Code pénal, sera présenté en débat à l'APN. Ce projet qui a tant suscité la réaction du mouvement associatif en Algérie, particulièrement le réseau Nada pour la défense des droits de l'enfant, pour la mise en place d'un mécanisme de protection des enfants contre la violence, le mauvais traitement, les sévices et la négligence, sera probablement adopté. Contacté par nos soins, le président du réseau Nada pour la protection de l'enfance, Abderrahmane Arar a mis l'accent sur l'importance de l'élaboration de l'avant-projet de loi amendement le Code pénal à travers son renforcement par des articles répressifs pour sanctionner tout auteur d'enlèvement, d'agression ou d'exploitation des enfants à des fins de mendicité,

d'emploi illégal ou d'ordre sexuel. «Le réseau a proposé également la création d'un observatoire national de protection des droits de l'enfant et de tribunaux spécialisés dans les questions relatives à l'enfance, la mise en place d'un système d'alerte et de dénonciation dans des affaires d'enlèvement avec la collaboration des pouvoirs publics et la société civile, outre le renforcement des mécanismes de protection contre le crime et la délinquance juvénile», souligne M.Arar en précisant que «l'article 49 du nouveau projet fixe l'âge de la responsabilité pénale de l'enfant à 10 ans, au lieu de 13 ans dans l'actuelle loi, ce qu'il considère comme «illogique». Nada justifie sa prise de position en ces termes: «Cette loi n'est pas en conformité avec la Convention internationale sur les droits de l'enfant, ratifiée par l'Algérie.»

La loi actuelle est plus claire sur le sujet, car c'est à l'âge de 13 ans que l'enfant peut avoir une certaine maturité qui lui permettra de distinguer entre les faits prohibés par la loi. Et d'expliquer que les crimes commis par cette frange sont insignifiants par rapport à ceux dont pourraient se rendre responsables des enfants de 13 ans et au-delà. De plus, un enfant de 10 ans devant les juges n'est pas, au vu de sa situation physique et morale, en mesure d'y faire face. Poursuivant son travail d'analyse de l'avant-projet de loi, le réseau Nada pointe du doigt également l'article 319 portant sur le trafic d'enfants, lui reprochant de ne pas donner une définition au mot «trafic» et de ne pas insérer la question du harcèlement sexuel que peuvent subir les enfants.

A ce titre, Nada exige «l'adoption de sanctions sévères contre le trafiquant d'enfants, l'excluant de toute possibilité de grâce». Quant aux harcèlements sexuels, le réseau Nada propose l'adoption d'un article de loi visant à éloigner le «bourreau de sa victime pour une période et une distance qui devront être précisées par un juge». Enfin, le réseau Nada a appelé à la révision de l'article 195 de ce projet de loi sur l'interdiction de la mendicité des enfants.

Réseau NADA

Le Temps d'Algérie
Quotidien National d'Information

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES ENFANTS

Plus de 13 000 SOS recensés par le réseau Nada

«La cellule d'écoute du réseau Nada a enregistré 13 000 appels SOS, dénonçant des actes de violence à l'égard des enfants depuis le lancement du numéro vert "30 33" du programme (Je t'écoute), dont 7000 cas sont en état de suivi», a déclaré hier le président de ce réseau, Abderrahmane Arar, lors d'une cérémonie de présentation et de lancement de l'initiative «Lutte contre la violence envers les enfants», organisé à l'hôtel Hilton à Alger. Le numéro vert «30 33» a été lancé en 2008 par Nada pour une durée de trois années, dont la première année de mise en service concerne la wilaya d'Alger considérée comme zone pilote.

Le programme «Je t'écoute» a permis de «maîtriser le mécanisme d'accompagnement et de gestion des situations difficiles et d'urgence ainsi que la désignation de professionnels au niveau de différentes associations», a-t-il ajouté.

Le personnel en charge de ce programme a par ailleurs été formé aux techniques d'écoute et de conseils, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan de communication-sensibilisation sur les droits de l'enfant à travers des campagnes publicitaires, des expositions de photographies et des concours de dessins. S'agissant des travaux de la rencontre, M. Arar a indiqué que «l'objectif est d'approfondir la réflexion sur les priorités en termes de renforcement

des capacités dans le domaine de la violence sexuelle à l'encontre des enfants.

Cette rencontre organisée avec la participation d'une ONG internationale, Acting For Life, permet d'échanger les expériences et de sensibiliser les acteurs concernés, notamment sur les moyens et les mécanismes pour l'élaboration d'un cadre de protection de l'enfance particulièrement en matière de violences sexuelle».

Le président a rappelé des statistiques de l'année dernière qui ont enregistré plus de «5495 enfants victimes de violence au niveau national», précisant que ces chiffres ne cessent d'augmenter. Selon lui, «la violence physique vient en première position avec 3222 enfants dont 2469 garçons et 753 filles.

Vient ensuite la violence sexuelle avec 1608 victimes dont 924 filles et 684 garçons». A ces cas, «s'ajoutent les mauvais traitements avec 433 cas et enfin les enlèvements avec 186 kidnappings et détournements de mineurs. Toutes ces violences ont causé la mort de 28 enfants, 18 enfants victimes d'homicides volontaires dont des infanticides, par des parents parce qu'ils ne trouvent pas de quoi les nourrir», a-t-il affirmé. Ces chiffres effarants qui ne sont que des statistiques de l'année dernière, dénotent la situation alarmante à laquelle sont exposés nos enfants et le degré de «décomposition» de notre société.

H. T.

le Plateau Mistral

Le rôle essentiel des associations de Mistral

by [MICHEL DESTOT](#) • 12 DÉCEMBRE 2013 •



A l'invitation de Hassen Bouzeghoub, je me suis rendu samedi dernier au Plateau au 1^{er} Forum des associations de Mistral. L'occasion pour moi de dire une nouvelle fois combien ici, plus que partout ailleurs peut-être, elles restent un maillon essentiel entre les habitants et les institutions. En fédérant les initiatives, elles œuvrent au quotidien à créer ou à retisser du lien social et contribuent à l'ouverture du quartier sur le monde. Dès les premières semaines de mon premier mandat de Maire de Grenoble, j'ai placé en tête de nos priorités municipales la réduction des inégalités entre les gens, entre les quartiers. Et Mistral fait partie de ces quartiers sur lesquels nous nous sommes le plus engagés en termes de renouvellement urbain et social.

Des équipements publics de grande qualité sont venus mailler le territoire : le Plateau bien entendu, mais aussi la Maison des Habitants, l'Ecole d'infirmières, le Centre de formation permanent du

bâtiment, la Maison des Aidants récemment inaugurée par Michèle Delaunay, ministre chargée des Personnes âgées et de l'autonomie.



Le contexte est difficile, nous le savons. C'est pourquoi les associations ont un rôle majeur à jouer. Ensemble.

Le week-end dernier, rassemblés au Plateau, le FC Mistral, le Prunier sauvage, la Maison de l'Enfance Bachelard, mais aussi le Judo, le Taekwondo, les anciens, les jeunes... ont donné une belle image de leur quartier. L'image du Mistral qui m'est si cher, depuis longtemps.

ISERE SUD

Le Grenoblois Hassen Bouzeghoub: "Je suis un produit de la Marche des beurs"



Photo le DL / Christophe AGOSTINIS

Hassen Bouzeghoub est un enfant du quartier Mistral, à Grenoble. En 1983, il avait 18 ans lorsque les émeutes ont éclaté aux Minguettes. Quelques mois après, il rejoignait la Marche des beurs à Paris. Un cri de colère, un élan de solidarité qui a traversé la France. Aujourd'hui directeur de la structure associative le Plateau, il revient sur cette marche et les années 80. Et dit notamment ceci: « Il y a eu un vrai engouement dans les quartiers. Nous, on avait 18 ans, on ne faisait pas de la politique. On portait tous des keffiehs sans savoir ce qu'il symbolisait. On portait un keffieh parce que c'était la mode et que tous les jeunes du quartier en avaient un. Renaud avait raison, on le portait pour s'inventer des frangins. La Villeneuve a organisé un bus, Mistral aussi. Et on a fait un aller-retour Grenoble-Paris dans la journée. C'était la première fois que je montais à Paris, la première fois que je voyais autant de monde marcher ensemble. C'était un combat pour l'égalité. Je suis un produit de cette marche. »

Le Temps d'Algérie
Quotidien National d'Information

MÉTIERS

Colloque international sur les métiers traditionnels du bâti, le 17 novembre à Oran

Un colloque international sur "les métiers traditionnels du bâti et la valorisation du patrimoine" se tiendra les 17 et 18 novembre prochains à Oran, ont annoncé mardi les organisateurs.

Cet événement a pour objectif de "centrer l'attention de tous les acteurs concernés sur la réalité du patrimoine et des métiers traditionnels en péril", a précisé lors d'une conférence de presse Kamel Bereksi, président de l'association "Santé Sidi El-Houari" (SDH).

Près de 200 participants sont attendus à cette rencontre, dont une majorité de chercheurs algériens de différentes universités du pays aux côtés de leurs homologues étrangers invités d'Espagne, de France, d'Italie, du Maroc et du Portugal, a-t-il indiqué.

Les travaux de cette rencontre se dérouleront à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a signalé le président de l'association "SDH", artisan majeur de cette initiative, en collaboration avec la faculté d'architecture et de génie civil de l'USTO-MB et l'Institut français d'Oran.

Trois ateliers thématiques sont prévus en marge des conférences plénières, dédiés à l'importance de la réhabilitation, de la formation théorique et pratique

ainsi qu'aux matériaux et techniques de construction.

De son côté, le président du comité scientifique de ce colloque, Abdelkrim Benamar, a mis l'accent sur le volet de la formation, en rappelant que deux nouveaux parcours ont été ouverts cette année à l'USTO, et ce, dans les domaines du "Patrimoine architectural" et des "Nouvelles technologies de la construction".

Le directeur de l'Institut français d'Oran, Gaëtan Pellan, a mis en relief, quant à lui, l'intérêt accordé au titre de la coopération algéro-française au plan de l'accompagnement des associations porteuses de projets d'impact socio-économique.

Il a rappelé, dans ce contexte, que ce partenariat s'est traduit par plusieurs actions, dont l'organisation de la première édition de la Foire aux métiers traditionnels de la construction, tenue en juin dernier à Oran à l'initiative de "SDH".

Plus de 400 jeunes artisans ont été formés durant la dernière décennie au sein de l'école-chantier de l'association "SDH", dont près de la moitié ont été recrutés par les entreprises chargées de la réhabilitation du vieux bâti à Oran.

El Watan.com

A LA UNE ACTUALITÉ

Oran : une association pour la restauration du patrimoine

le 23.11.13 | 10h00

Dans l'auditorium de l'USTO à Oran, qui a abrité, du 17 et 18 novembre, le premier colloque international sur les métiers traditionnels du bâti et la valorisation du patrimoine architectural, trois rangées de fauteuils étaient occupés par des adolescents habillés de combinaisons grises et portant le sigle SDH, celui de l'association Santé Sidi El Houari.

Ces jeunes étaient là parce que leur présence se rapportait à l'événement et ils suivaient les communications avec intérêt.

Ils sont les stagiaires d'une école d'apprentissage des métiers du bâti traditionnel, c'est-à-dire maçon, forgeron, menuisier et autres. Dans un premier temps, on les a vus à l'œuvre dans des démonstrations de leur savoir-faire, à l'entrée de l'auditorium. Mais, ce qui est important de savoir, c'est que ces jeunes sont des exclus du système scolaire et que SDH leur a ouvert les portes d'une insertion dans la vie active.

C'est la mission que s'est assignée l'association SDH, située au cœur du quartier mythique de Sid El Houari. Elle regroupe des centaines de bénévoles au sein d'un ancien hôpital français. «Nous avons découvert ce lieu en 1991 et c'est lui qui a motivé la création de l'association», nous dira le président de l'association, le docteur Kamel-Eddine Bereski Reguig.

Ainsi, dans la perspective de la préservation du quartier et la revalorisation du patrimoine, on a offert à des jeunes en échec scolaire une formation gratuite leur permettant d'apprendre les métiers de l'artisanat qui ont tendance à disparaître. Il faut souligner également que cette action a été soutenue par les pouvoirs publics et que côté formation, des écoles françaises et espagnoles ont transmis leur expérience dans le domaine. Il y a même eu des échanges et des stages pratiques dans ces deux pays. A ce jour, des centaines de jeunes se sont professionnalisés dans cette école chantier entrant dans un programme qui a permis la restauration du centre-ville d'Oran menée par des entreprises étrangères. Un bel exemple à suivre.

S. R. O.

(APS) mardi 12 novembre 2013 16 : 19

Colloque international sur les métiers traditionnels du bâti à Oran



ORAN - Un colloque international sur "les métiers traditionnels du bâti et la valorisation du patrimoine" se tiendra les 17 et 18 novembre prochains à Oran, ont annoncé mardi les organisateurs.

Cet événement a pour objectif de "centrer l'attention de tous les acteurs concernés sur la réalité du patrimoine et des métiers traditionnels en péril", a précisé lors d'une conférence de presse Kamel Bereksi, président de l'association "Santé Sidi El-Houari" (SDH).

Près de 200 participants sont attendus à cette rencontre, dont une majorité de chercheurs algériens de différentes universités du pays aux côtés de leurs homologues étrangers invités d'Espagne, de France, d'Italie, du Maroc et du Portugal, a-t-il indiqué.

Les travaux de cette rencontre se dérouleront à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a signalé le

président de l'association "SDH", artisan majeur de cette initiative, en collaboration avec la faculté d'architecture et de génie civil de l'USTO-MB et l'Institut français d'Oran.

Trois ateliers thématiques sont prévus en marge des conférences plénières, dédiés à l'importance de la réhabilitation, de la formation théorique et pratique ainsi qu'aux matériaux et techniques de construction.

De son côté, le président du comité scientifique de ce colloque, Abdelkrim Benamar, a mis l'accent sur le volet de la formation, en rappelant que deux nouveaux parcours ont été ouverts cette année à l'USTO, et ce, dans les domaines du "Patrimoine architectural" et des "Nouvelles technologies de la construction".

Le directeur de l'Institut français d'Oran, Gaëtan Pellan, a mis en relief, quant à lui, l'intérêt accordé au titre de la coopération algéro-française au plan de l'accompagnement des associations porteuses de projets d'impact socio-économique.

Il a rappelé, dans ce contexte, que ce partenariat s'est traduit par plusieurs actions, dont l'organisation de la première édition de la Foire aux métiers traditionnels de la construction, tenue en juin dernier à Oran à l'initiative de "SDH".

Plus de 400 jeunes artisans ont été formés durant la dernière décennie au sein de l'école-chantier de l'association "SDH", dont près de la moitié ont été recrutés par les entreprises chargées de la réhabilitation du vieux bâti à Oran.



UN FILM DOCUMENTAIRE LEUR A ÉTÉ CONSACRÉ Les SDF d'Oran s'expriment

Par Wahib AïT OUAkli - Lundi 06 Janvier 2014



Les SDF à l'écran

«La société n'est pas clémente vis-à-vis de cette couche de citoyens, ces SDF sont rejetés de partout», a affirmé le réalisateur de Sans Adresse, Amine Djaïder.

Qui a dit que les jeunes débutants dans la production cinématographique ne réussissent pas dans leurs missions en dépit du peu de moyens dont ils disposent? Sans Adresse est le titre du film documentaire de 26 minutes qui a été coréalisé par Mansourah Nazim, Benfeda Amina, Redjough Houda et Djaïder Amine.

L'oeuvre a été projetée samedi dernier à l'occasion du lancement du ciné-club de l'Association Santé Sidi El Houari, SDH. L'oeuvre est un film documentaire qui traite, dans tous ses angles, la lancinante et insoluble question des personnes sans domicile fixe, les SDF qui n'ont rien d'autre que la rue, de jour comme de nuit.

Le film, aux images et témoignages émouvants, est un appel violent destiné à l'attention des pouvoirs publics devant passer en urgence à la prise en charge des personnes sans domicile fixe, les SDF. Ces derniers souffrent, d'autant que la période du froid glacial est à son comble.

Les producteurs, qui sont tout aussi les réalisateurs, de l'oeuvre ont jugé utile de consacrer un film de 26 minutes à ces hommes, femmes et adolescents admonestés là où ils sont de passage alors qu'ils sont réellement dans l'extrême besoin d'un regard clément et indulgent devant émaner, aussi bien des pouvoirs publics que de la société. «Ces SDF vivent dans la douleur permanente et le rejet fréquent affiché tant par leurs familles que par la société», a affirmé Amine Djaïder.

Les quatre réalisateurs du film ont, dans leur approche, réussi à accrocher plusieurs hommes et femmes vivant sous la belle étoile et pu leur arracher autant de confessions. A chacun de ces SDF, sa vision des choses, mais ils convergent tous vers une seule idée, ils sont tous victimes de l'incompréhension et des paradoxes qui caractérisent une société bâtie sur des pensées, souvent sur des regards liés à des idées archaïques condamnant toute personne qui leur est différente. Amine Djaïder est allé loin dans la réalisation de son oeuvre en incarnant un des rôles difficiles à interpréter. Il s'agit d'incarner le personnage d'un SDF désemparé, la finalité recherchée étant de bien comprendre et cerner la problématique de ces gens mal vus et ce, aux fins de mieux transmettre le message à qui de droit, notamment les populations locales appelées à aider ces personnes vulnérables. Dans son enquête, il sera stupéfait de ses découvertes, le mal découlant du vécu des sans domicile fixe est plus profond. Djaïder déduira donc que «la société est très dure vis-à-vis de cette couche de citoyens, ces SDF sont rejetés de partout». Une telle confession a été faite lors du débat qui suivit la projection de son film. «Ce n'était pas facile», a-t-il ajouté avant d'enchaîner en déclarant que «durant les quatre mois de travail,

Association SDH

j'ai découvert des choses incroyables, notamment lorsque je me suis mis dans la peau d'un SDF». Les quatre jeunes cinéastes ont poussé le bouchon un peu plus loin en apprivoisant de près les SDF durant le tournage de leur reportage, une façon d'arracher des aveux. Plusieurs de ces derniers (SDF) se sont relâchés et laissé libre cours à leurs mouvements en faisant des confessions stupéfiantes, notamment, sur leur rejet catégorique des maisons d'accueil, appelées dans le jargon local Diar Rahma aux services tant vantés par les pouvoirs publics, en premier lieu par les services de l'action sociale.

Le consensus est commun, les personnes élisant la belle étoile pour passer leurs longues nuits, ont été unanimes à dire que Diar Rahma ne répondent plus à leurs ambitions. «Je veux jouir de ma liberté, sortir et rentrer quand je veux», a affirmé un SDF qui a indiqué: «Je suis tétanisé dès que je vois la voiture de la Protection civile arriver pour me chercher afin de me déposer dans la maison des vieux.» Un tel aveu a été suivi par un bloc de véhémences lancées vis-à-vis de ces maisons censées prendre en charge ces personnes.

«Les SDF sont des humains normaux qui quêtent et vivent entièrement leur liberté, ils se rebellent contre la société», a expliqué le président de l'Association SDH, le Dr Brikssi Kamel ajoutant que «le film réalisé à l'honneur des ces personnes pose une sérieuse problématique, c'est déjà un début de solution». Et d'ajouter en déclarant que «le sujet du film est courageux».

Le Dr Brikssi, très connu dans la cité pour son franc-parler, a sévèrement critiqué la politique entérinée par l'Etat vis-à-vis de cette catégorie de la société qui est en droit de jouir de tous ses droits.

Il s'interroge en déclarant: «Comment se fait-il que l'opération de prise en charge de ces gens soit baptisée au nom de «ramassage des SDF»? N'y a-t-il pas une appellation meilleure autre que celle-là qui est dégradante des valeurs humaines?» Dans sa pléiade de ses questionnements, le président de l'Association Santé Sidi El Houari n'a pas mâché ses mots en lançant des appels directs et sans aucune gêne à l'égard des responsables de l'action sociale. A-t-on cherché les raisons principales qui poussent ces SDF à fuir les maisons d'accueil, Diar Rahma? Il dira en une phrase qui a tout résumé le mal de ces personnes vulnérables. «Outre leur vouloir quant à jouir pleinement de leur liberté, ils sont victimes d'exploitation sexuelle et de tant d'autres faits.» Le réalisateur Zakaria Kaddour Brahim a, pour sa part, été aux anges en félicitant les quatre jeunes réalisateurs pour avoir cassé l'un des tabous qui entourent la société algérienne, parler sans aucune censure des SDF. Zakaria Kaddour Brahim, emprisonné et suspendu en 1974 pour son film intitulé Soleil, met à l'index les censeurs des années de chape de plomb.

«Dans notre jeunesse, nous avons constaté ce phénomène, mais nous n'avons rien pu faire vu la censure d'alors», a-t-il déploré. Et d'ajouter en déclarant que «Sans Adresse peut prendre part aux festivals du cinéma organisés un peu partout dans le monde». En définitive, les quatre débutants ont-ils réussi à marquer plusieurs points là où les grands professionnels du cinéma ont échoué? Est-ce parce que le sujet n'est pas rentable sur le plan financier que les professionnels évitent de tels sujets?

Association SOS Bab El Oued



SOS BAB EL OUED L'INVITÉ DE LA VILLE DE NIÈVRE (FRANCE) Rivières de sables pour consolider les échanges

Par O. HIND - Mardi 03 Decembre 2013



Fusion et partage

«**Nous avons été l'interface entre les deux autorités pour qu'elles travaillent ensemble et au-delà de la musique, nous comptons bien continuer à collaborer...**», a confié Nacer le président de l'association algérienne.

Après avoir croisé leur corde avec les musiciens et chanteurs de l'association SOS Bab El Oued, en Algérie, plus exactement à la salle Algéria, grâce à la précieuse collaboration de l'APC d'Alger-Centre, l'ensemble de Musiques traditionnelles de Nevers a, comme promis, accueilli le mois dernier, à son tour dans le cadre des échanges, un événement particulier placé sous le signe de la rencontre avec l'Algérie. Cette même association s'est donc déplacée à la Nièvre pour une nouvelle aventure artistique commune. Rivières de sables est cette coproduction à laquelle se sont associées, aussi, outre les Musiques traditionnelles du Nivernais, la musique chaâbi sous la houlette du mandole de l'artiste interprète Hassan Kerbiche (sur proposition du Centre culturel algérien). Une direction assurée par le maestro Dominique Forges qui s'était déjà déplacé cet été à Alger avec son ensemble.

«Deux paysages, deux cultures, 100 artistes pour une création exceptionnelle, inventive et généreuse, à l'image des musiques traditionnelles du monde» peut-on lire sur le petit livret de présentation de l'événement et d'apprendre: «L'envie de réaliser une création musicale avec l'Algérie était partagée depuis longtemps entre l'association L'enfant de sable et l'Association Musiques traditionnelles du conservatoire de Nevers. Le succès d'une première opération, «Babylone-sur-Loire», a conforté l'idée de partage des cultures au travers d'un projet artistique lequel pouvait être source de liens forts et de découvertes. «La rencontre entre Hassan Kerbiche et Dominique Forges a provoqué un enthousiasme fort pour une nouvelle aventure musicale», cette fois en passant par l'Algérie, via une autre association locale.

«Dès les premières notes partagées avec Hassen, j'ai tout de suite eu l'envie de rassembler (d'assembler) la beauté d'un chant chaâbi à un chant de marinier de Loire, la couleur chaude d'un mode arabo-andalou à la tonicité d'un rythme de bourrée. La richesse de nos répertoires bien inscrits dans les musiques actuelles, nos histoires communes, un seul et même paysage, un espace unique d'échanges, nous parlions bien de la diversité et non de différences» souligne Dominique Forges.

A propos de son voyage à la Nièvre, le président de l'association SOS Bab El Oued, Nacer, en garde un très bon souvenir. La délégation algérienne a, en outre, été bien reçue et accueillie lors de différentes réceptions organisées en son honneur, notamment par Farid Ladjab, le président du Conseil général de la Nièvre. «Nos douze jeunes qui sont partis à Nièvre ont été bien chouchoutés... C'est bien qu'ils partent voir de leurs propres yeux comment les gens travaillent, car dans leur tête, c'est l'eldorado. (...)

Association SOS Bab El Oued

(...) La Nièvre est une petite ville, certes, mais la culture y est très présente et les infrastructures aussi. Au-delà du concert qui est un événement ponctuel, nous réfléchissons à pérenniser les échanges et d'ailleurs, on remercie beaucoup M.Bettache, le maire de l'APC d'Alger-Centre qui nous a soutenus au mois d'août et a mis à notre disposition le bus, la salle Algéria, durant toute une semaine. M.Bettache, d'ailleurs, sera invité à monter à Nièvre cette semaine pour établir d'autres projets dans les domaines de l'éducation et l'économie. Nous avons été l'interface entre les deux autorités pour qu'elles travaillent ensemble. Je le dis et le répète, nos élus de Bab El Oued sont à côté de la plaque, c'est pourquoi on a fait appel à B. Bettache qui lui, on sent qu'il veut faire des choses. La culture n'est pas la priorité pour nos autorités locales à Bab El Oued, mais pour Bettache, oui. C'est quelqu'un qui prend des initiatives, il est ouvert et preneur. A condition seulement que le projet soit consistant.

En tant que société civile, on veut ouvrir des portes. On se veut juste une petite clé pour parler de l'Algérie, ses jeunes et de sa culture...» nous a confié Nacer de SOS Bab El Oued dans son joli siège. En

seconde partie, du concert événement, une création baptisée Rivières de sables, qui a marqué les échanges avec l'Algérie, on signalera le passage du groupe El Gafla qui fait dans le rock/chaâbi. Très riche, le programme de cette semaine qui s'est étalé du 15 au 24 novembre, comprenait aussi du cinéma, avec la projection des documentaires El Gusto de Safinez Bousbia, La traversée de Elisabeth Leuvrey et Ce que le jour doit à la nuit d'Alexandre Arcady (d'après le roman éponyme de Yasmina Khadra), mais aussi de la littérature et des rencontres avec des auteurs algériens dont l'auteur de L'écrivain et Les hirondelles de Kaboul donc, Timothé Laine, Raoul Follereau, Arezki Metref, ainsi que plusieurs expositions autour, notamment de François Mitterrand et l'Algérie, les peintures de Pierre Bellon, et de l'animation enfin partant des contes de Kabylie et du Nivernais de Jean Dollet, par l'atelier théâtre de Pierre Bastide. En somme, de belles rencontres et encore des projets en perspective.



RÉGIONS KABYLIE [BEJAIA](#)

Chelata : le Conseil communal de jeunes installé

le 27.11.13 | 10h00

Le Conseil communal de jeunes (CCJ) de la commune de Chellata a été installé le 16 novembre dernier lors d'une cérémonie tenue à la salle de délibération du siège de l'APC, en présence des élus locaux, du chef de la daïra d'Akbou, des notables des villages et des représentants des associations culturelles et sportives. Au cours de cette réunion, les 13 membres, dont huit filles, que compte le CCJ ont élu Karima Chennit présidente de cet organisme juvénile. Participer à la gestion de la collectivité, représenter la jeunesse et apprendre les pratiques démocratiques et le débat contradictoire sont autant d'objectifs assignés à ces jeunes élus.

H. Aït El Djoudi

RÉGIONS EST Constantine

Des professionnels de France aux côtés
enfants autistes

Des programmes éducatifs individuels

le 06.10.13 | 10h00



© D. R.

La wilaya compte plus de 3000 enfants autistes, sans les cas non déclarés.

Il s'agit d'éléments de réponses aux divers problèmes des parents d'enfants autistes et des professionnels des centres spécialisés de la wilaya.

Deux professionnels de l'autisme chez l'enfant, Fatma Mamouni, psychologue formatrice au Relais Ile de France, et Daoud Tatou, directeur-fondateur de l'association du même nom, ont poursuivi, jeudi, à la maison de jeunes Ahmed Saâdi, l'exposé sur les outils de diagnostics et les méthodes de prise en charge de l'enfant autiste à l'attention des parents et des professionnels des centres spécialisés de la wilaya de Constantine, et de l'association sétifienne «Les oiseaux du paradis».

Cette approche préliminaire et théorique de ces différentes méthodes de travail sur les enfants autistes sera suivie, dans deux mois, d'une formation pratique. Ces formations, initiées dans le cadre du projet «Renforcement des capacités pédagogiques des intervenants dans la prise en charge des enfants autistes», chapeautées par l'association Wafa des parents d'enfants en difficulté mentale, et financées par l'Union européenne, apporteront des éléments de réponse aux parents d'enfants autistes - totalement désemparés pour la plupart face à la maladie-, et aux professionnels des centres spécialisés de la wilaya de Constantine dont le

désarroi n'est pas moins intense, eu égard au déficit patent en matière de structures spécialisées dans la prise en charge de cette maladie.

Le travail de fourmi effectué depuis plus de deux décennies par le Relais Ile de France sur la base de diverses méthodes : BECS (batterie d'évaluation cognitive et sociale), ADI (autism diagnostic interview, outil d'entretien avec les parents) et PEI (programme éducatif individuel), a démontré que le recours systématique à la médication n'est pas toujours une solution. «Les médicaments ne doivent être prescrits que dans les cas très lourds, et il faut savoir que chaque cas est unique ; nous proposons des thérapies basées sur une relation humaine très forte, avec l'implication effective des parents et des éducateurs, des activités diverses axées sur l'apprentissage de la vie quotidienne et le sport de thérapie, comme l'équithérapie, ou la natation dont l'efficacité n'est plus à démontrer», indique le directeur-fondateur de Relais Ile de France, Daoud Tatou.

Selon lui, la pléthore de traitements, analyses du sang et autres régimes sans gluten proposés ces dernières années par des firmes commerciales, ont largement prouvé leur défaillance compte tenu de leur expérimentation menée sur une période assez conséquente. En matière d'approche thérapeutique de l'autisme, la solution demeure donc, selon lui, dans une grande proportion, tributaire du facteur humain. Et de ce fait, l'espoir d'une amélioration, -sans parler de guérison mais de différence-, reste très fort, comme le démontre l'émouvant film qui a été projeté par les hôtes du Relais, relatant le parcours et la réussite d'une autiste américaine de haut niveau, Temple Gamdin, dont l'intelligence brillante lui a permis de sortir de son autisme et de concevoir des abattoirs pour les animaux.

Pour en revenir au centre de Constantine de l'association Wafa, sa directrice, Mme Badia Boufama, nous dira qu'il accueille pour l'heure une quarantaine d'enfants en difficulté mentale, dont la plupart n'ont pas de carte de handicapé leur ouvrant droit à un pécule, tel que stipulé par le ministère de la Solidarité. Elle tient, toutefois, à relever que la direction de l'action sociale a beaucoup fait pour ces enfants, et qu'à ce propos, ces mêmes services ont projeté de lui affecter des éducateurs spécialisés pour renforcer et éventuellement former son équipe sur terrain. Pour conclure, il faut garder à l'esprit que l'autisme est en augmentation «spectaculaire» dans le monde, selon des spécialistes. Dans la wilaya de Constantine, le nombre d'enfants autistes dépasse les 3000, sans compter les nombreux cas non connus.

Farida Hamadou

El Watan.com

PAGES HEBDO [FRANCE-ACTU](#)

Festival Algérie En Mouvement 2013

La créativité de la jeunesse algérienne en exergue à Paris



| © D. R.

Le Festival Algérie en mouvement (FAEM) s'est tenu entre le 12 et le 16 novembre à Paris, Nanterre, Montreuil et Aubervilliers, à l'initiative du Forum France-Algérie (FFA), avec l'objectif principal «la mise en valeur du dynamisme de la société civile algérienne» et contribuer ainsi à «une meilleure connaissance de l'Algérie au sein du public français et franco-algérien».

Paris

De notre correspondant

Les organisateurs de cet événement, destiné notamment à la communauté algérienne et à la société civile française de la région parisienne, se sont attelés à défendre et à encourager une Algérie, celle «en mouvement, dynamisée par une jeunesse créative».

Lors de l'ouverture officielle, le président du FFA, Farid Yaker, a indiqué que ce festival vise à «révéler les talents

de la jeunesse algérienne à la société civile française dans le but de renforcer les relations algéro-françaises», sous les yeux ravis de Souad Massi, marraine du FAEM 2013. Il faut dire aussi que ce genre d'événements sert à améliorer l'image de notre pays à l'étranger, très particulièrement en France où «26% seulement des Français ont une bonne image de l'Algérie», selon M. Yaker.

En tout, six rencontres-débats ont été tenues dans le cadre de ce rendez-vous qui a attiré un public important : plus de 400 participants. Une vingtaine de conférenciers, issus d'associations et d'entreprises algériennes innovantes, se sont succédé pour débattre autour de thèmes à la fois sensibles et d'actualité : «Médias en mouvement en Algérie», «Cinéma, audio-visuel et réseaux sociaux, vers de nouvelles compétences et de nouveaux métiers», «Monde associatif et économie sociale et solidaire : réponses et actions d'une jeunesse qui s'engage» ; «Jeunesse actrice de transformations, nouvelles formes d'expression et de prises de parole», «Sensibilisation et engagement citoyen pour un développement durable : nouveau regard et initiatives autour d'une économie verte», et enfin «Environnement et économie sociale et solidaire».

Samedi, la clôture de ce Festival s'est faite en musique, avec un concert au studio de l'Ermitage à Paris qui a fait salle comble.

FAEM continue en Toile

Le Festival Algérie en mouvement continue. La Galerie Talmart à Paris accueille depuis le 12 novembre et jusqu'au 30 novembre, dans le cadre du FAEM 2013, une exposition d'art contemporain de cinq artistes plasticiens et peintres algériens : Walid Bouchouchi, Sadek Lamri, Nawal Louerrad, Sadek Rahim et Amina Zoubir. (S.G.)

Stéphane LE FOLL : « La coopération bilatérale est bien engagée »

le 26.11.13 | 10h26



A la faveur de la visite de travail qu'il effectue aujourd'hui en Algérie dans le cadre des « 5 + 5 », le ministre de l'agriculture français, Stéphane Le Foll, fait le point pour El Watan sur la coopération franco-algérienne et sur son évolution.

Pourriez-vous, M. Le ministre, nous faire un bilan succinct un an après la signature d'une convention bilatérale sur le partenariat et la coopération entre l'Algérie et la France dans le domaine agricole?

Le voyage du Président de la République en Algérie a créé un souffle nouveau entre nos deux pays et entre nos deux présidents, François Hollande et Abdelaziz Bouteflika. Cette coopération, nous l'avons souhaitée lors du voyage du Président de la République, elle est désormais en cours de mise en œuvre avec des objectifs bien engagés, sur l'enseignement en particulier et dans le domaine économique. Restent des points sur lesquels nous devons encore peser pour faire avancer les choses, en particulier dans le domaine de la viande bovine.

Chaque année la facture alimentaire de l'Algérie augmente. Elle avoisine les 40 milliards de dollars pour 2013. Que peut faire concrètement la France pour aider l'Algérie à baisser cette facture ? Et quels sont les axes prioritaires de coopération mis en place pour atteindre cet objectif?

L'objectif que nous poursuivons, c'est ce que nous appelons un partenariat doublement bénéfique : en développant à la fois les échanges, certes, mais aussi la

production algérienne. Des accords ont été passés avec certaines entreprises françaises dans le domaine des céréales, des oléo-protéagineux, du lait, pour développer la production en Algérie. Concrètement, la France souhaite être dans une action de partenariat d'égal à égal.

Où en est le projet de formation de vétérinaires algériens dans les écoles françaises ?

On a un accord sur ce sujet qui est en cours de mise en œuvre, et il nous faut surmonter encore quelques difficultés car la question sanitaire, pour l'Algérie comme pour la France, est un enjeu majeur. La France a là aussi une expérience qu'elle souhaite partager avec l'Algérie.

Comment la France contribue-t-elle au développement d'une agriculture écologique plus respectueuse de l'environnement en Algérie ? y a-t-il des projets pilotes dans ce domaine ?

La France et l'Algérie ont présenté ensemble le 17 octobre dernier dans le cadre de la FAO à Rome, un projet sur l'agro-écologie. A ma demande, deux anciens Présidents de l'INRA sont venus en Algérie pour travailler sur la dimension agronomique et technique, et il y a dans ce domaine de beaux progrès à faire, sur la protection de la ressource, la limitation du recours aux phytos, et sur une autre manière de produire qui garantisse la durabilité de l'agriculture et un haut niveau de production.

Un vent de racisme et de xénophobie souffle à nouveau sur la France. Comment le gouvernement français prévoit-il de lutter efficacement contre ces atteintes aux principes républicains?

Le combat contre le racisme et toutes les formes de discrimination est un combat de tous les jours et de toujours. On ne doit rien laisser passer dans ce domaine, même si certains cherchent aujourd'hui à instrumentaliser la peur de l'autre. Nous sommes vigilants et déterminés à lutter contre toutes les formes de racisme.

Propos recueillis par Yacine Farah

El Watan.com

Journée internationale des droits de l'enfant Matinées récréatives et conférences à Béjaïa



le 27.11.13 | 10h00

© D. R.

Ambiance conviviale au bureau national de l'enfance à...

Des interventions, on retiendra en substance une insuffisance et une inconsistance des instruments juridiques et de conduite formelle et matérielle de la protection de l'enfant.

La section de Béjaïa du bureau national de l'enfance a célébré pour la deuxième année consécutive, après sa création en 2012, la journée internationale des droits de l'enfant. Le programme a donné lieu à des matinées récréatives au profit des enfants et des conférences sur le thème le plus attendu, le travail des enfants en bas âge.

Ainsi mardi après midi, le public de la Maison de la Culture, plutôt adulte celui-là et assez nombreux, a été convié à une conférence-débat conjointement animée par Dalila Triki, professeur de droit, Tlidja Haddad, psychologue clinicienne, et Mabrouk Azibi, psychologue de son état et responsable de la cellule de veille et d'alerte à l'ADS, l'agence de développement social.

Des interventions, on retiendra en substance une insuffisance et une inconsistance des instruments juridiques et de conduite formelle et matérielle de la protection de l'enfant. D. Triki, si elle salue la ratification par l'Algérie en 1992 de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989, déplore sinon in extenso que la

mise en application n'est pas suivie par une loi sur la protection de l'enfant. Soutenant que la seule loi sur le travail de 1990 ne suffit pas. Elle ne suggère pas moins qu'une assise juridique des fonds de protection qui viennent à suppléer à l'indigence, qui souvent dans bien des cas jette prématurément les enfants dans le monde du dur labeur. Comme elle assoie son argumentaire sur l'aspect moral qui enseigne que l'enfant n'est pas comptable de responsabilité. Alors, enjoint-elle, comment le faire travailler ? Sur la question, M. Azibi est alarmant. Il rapporte à travers témoignages, dont celui de Hamza, 10 ans, qu'en dépit de l'article 15 de la loi sur le travail portant sur l'âge légal de travail (16 ans), la réalité sur le terrain est tout autre. Et d'étayer encore plus son constat par la litanie de l'exploitation des enfants, la manutention, le travail de receveur de bus, dans les marchés hebdomadaires,....

Evidemment, il relève un discours officiel qui n'en souffle pas mot. Mais en plus du constat dénoncé précédemment, il s'en réfère aux statistiques de l'OIT qui, en octobre 2013, faisait cas de 9 millions d'enfants exploités dans la zone Afrique du Nord et pays du golfe. Et vu que, chaque année, en Algérie, la déperdition scolaire touche 500 000 enfants et compte tenu aussi que 300 000 enfants ne sont même pas inscrits à l'école, pertinemment, le potentiel enfants-travailleurs ne pourrait que grossir, développe-t-il.

Avant cela, Tlidja Haddad, sociologue doctorante à l'université Abderrahmane Mira, axe sa communication sur l'impact physique et psychologique dans l'exploitation au travail des enfants. Elle décrit notamment un « passage brutal » de l'enfance vers le monde actif. L'abstraction d'une période dont les paramètres sont le jeu, la présence affective, fragilisera l'enfant, dira-t-elle, créant chez lui des complexes et un sentiment de frustration par rapport aux autres enfants. Une fragilité psychologique accrue par un trouble du comportement que traduit la posture d'adulte que l'enfant semble contraint d'adopter, puisque ses employeurs le traitent comme tel.

A signaler que la conférence a été suivie par la présentation d'une pièce théâtrale, jouée par la troupe Noudjoum el Khachaba et la production de la chorale du groupe des scouts musulmans Mahfoud Kedache. Alors que le programme des festivités, concocté avec la collaboration de l'association Cœur généreux et Main Tendue et l'association Concorde, s'est achevé vendredi après midi par un gala artistique.

Rachid Oussada